

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2047 - 26 octobre 2007 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Contre les attaques du
gouvernement et du patronat**

**il faut une suite
au 18 octobre !**



**Prix à la hausse et
pouvoir d'achat en baisse**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Loi Hortefoux : non à la traite des immigrés !
■ Pour la relaxe d'un militant RESF
- La commission Balladur-Lang sur la Constitution
- p. 5 ■ La conférence sur l'emploi et le pouvoir d'achat
■ Hausse des prix : la faute aux matières premières ?
- p. 6 ■ Les grandes surfaces se remplissent le porte-monnaie
- p. 7 ■ ISF réduit pour les patrons
■ L'argent de la restauration collective
- Projet de décret sur les stages
- Alstom et Veolia en Israël
- p. 10 ■ Amiante : un médecin du travail mis en examen
■ Renault Technocentre - Guyancourt (78)
- L'Ordre des médecins de Paris compromis

Tribune

- p. 6 ■ « La grève, ce n'est pas fini »

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Pologne : la victoire du parti de Tusk
■ Europe : un « mini-traité » pour le capital
- Maroc : la visite de Sarkozy
- L'affaire Ben Barka dérange encore
- L'armée française et l'Algérie
- p. 16 ■ Turquie : l'armée sur le pied de guerre
■ Pakistan : Benazir Bhutto fera-t-elle illusion ?

Après la journée du 18

- p. 11 ■ Quelle suite pour le 18 octobre ?
■ SNCF : les travailleurs réfléchissent à la suite
- p. 12 ■ La grève chez les cheminots : échos de divers secteurs
- p. 13 ■ Les grèves de 1995 et de 2003
■ La grève du 18 octobre à la RATP
- EDF-GDF : succès de la journée du 18

Dans les entreprises

- p. 14 ■ Air France : grève annoncée
■ Faurecia - Cergy-la-Tour (Nièvre)
- ADDSEA
- Industrie pharmaceutique
- p. 15 ■ Goodyear-Dunlop - Amiens
■ La Poste - Mulhouse
- La Redoute - Watrelos (Nord)
- MGEN - Grand-Quevilly (Seine-Maritime)

• Caisse noire patronale

Les ripoux de l'UIMM

Le feuilleton de la caisse noire de l'UIMM (l'Union [patronale] des industries et des métiers de la métallurgie) s'enrichit chaque semaine d'un nouvel épisode.

Il y a deux semaines étaient révélés les retraits des caisses de l'UIMM de 17 à 20 millions d'euros en liquide par son président, Gautier-Sauvagnac, numéro deux du Medef. Pour arroser qui ? Des journaux se sont empressés de désigner des syndicalistes, voire des syndicats... Lesquels ? Mystère.

Mais depuis, il s'avérerait que ces retraits, effectués depuis 2000, étaient plus fréquents avant chaque élection et que les partis politiques

feraient donc certainement partie des bénéficiaires.

Enfin, épisode suivant de ce feuilleton, il semblerait que la caisse noire était destinée à voler au secours des patrons confrontés à des grèves prolongées. Les pauvres avaient besoin de secours ! Cette caisse était alimentée, depuis Mai 68, par des cotisations patronales. Elle aurait reçu 290 millions d'euros de cotisations secrètes et aurait versé 170 millions de prestations. Mais les enquêteurs de la Brigade financière estiment que le magot s'est fortifié et qu'il s'élèverait aujourd'hui à 600 millions !

Les dernières révélations, suite aux perquisitions des

enquêteurs, portent sur le versement, de la main à la main, d'une multitude de primes en liquide destinées à des responsables de l'UIMM : « prime de cabinet », « frais de présentation », « complément de retraite », « complément de rémunération »...

Des patrons qui s'enrichissent sur le dos des salariés, on connaît ! C'est même la règle. Mais les patrons qui siègent à la tête de l'UIMM font plus fort : ils s'approprient, semble-t-il, l'argent des autres patrons qui cotisent à leur caisse. Il est vrai que c'est encore de l'argent des salariés.

Louis BASTILLE

Abus de langage et mauvaises raisons

Pour justifier l'absence de toute comptabilité écrite, le président de l'UIMM, Denis Gautier-Sauvagnac, impliqué dans l'affaire de la caisse noire de l'organisation patronale, s'est abrité derrière la loi de 1884 qui légalisait le syndicalisme ouvrier.

Il y a là, sur le plan du raisonnement, une double escroquerie. Appeler « syndicat » une organisation patronale est un abus de langage, car tout un chacun, quand il entend ce mot, pense aux organisations de salariés, pas aux employeurs.

Mais surtout, si la loi de

1884 ne faisait pas obligation aux syndicats de tenir une comptabilité publique, c'est parce que cela aurait eu pour conséquence d'annuler aussitôt le but même de la loi, qui était de rendre légal le syndicalisme ouvrier. Publier la comptabilité d'un syndicat, c'est-à-dire la liste de ses adhérents, à une époque où les syndicats ne vivaient que de leurs cotisations, cela se serait terminé dans la majorité des entreprises par le licenciement de tous les syndiqués, ainsi exposés à la répression patronale.

Aujourd'hui encore, dans

bien des entreprises, les syndiqués qui ne bénéficient pas de la relative protection d'un mandat syndical risquent leur emploi s'ils affichent leur appartenance syndicale.

Ce n'est évidemment pas ce genre de risque qui a amené Gautier-Sauvagnac à détruire d'une année sur l'autre la comptabilité de l'UIMM. Mais on comprend qu'il ait préféré rester discret sur les moyens que lui et ses semblables mettent en commun pour s'opposer aux revendications des travailleurs.

F.D.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

FOURMIES

Samedi 27 octobre à partir de 17 heures

Salle de bal du Théâtre

GRENOBLE

Dimanche 11 novembre à partir de 11 h 30

Le Prisme

Seyssins

Terminus du tram C



LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - Bp. 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - Bp. 233 - 75865 PARIS CEDEX

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp. 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 22 octobre

Il faut une suite au 18 octobre



La grève des travailleurs de la SNCF, de la RATP, d'EDF et de GDF du 18 octobre a été d'une ampleur exceptionnelle. Les manifestations ont été bien suivies et ont été souvent rejointes par des travailleurs de secteurs déjà victimes des mesures que le gouvernement veut imposer aux régimes spéciaux. Ceux-là ont témoigné qu'ils avaient conscience que l'enjeu de la lutte dépasse largement les seuls cheminots, électriciens ou gaziers.

Malgré le bourrage de crâne entrepris par les ministres et répercuté par la télévision, les travailleurs n'ont pas marché dans la propagande gouvernementale visant à opposer ceux qui étaient en grève et l'ensemble des salariés. Comment croire que les cheminots sont des privilégiés, lorsque plus d'un tiers d'entre eux partent à la retraite avec 1 100 euros net par mois ?

Et le gouvernement, qui a le culot de se poser en chevalier blanc combattant les privilèges, est celui dont le premier geste a été d'accorder 15 milliards d'euros de baisses d'impôts à la bourgeoisie, aux vrais privilégiés.

Les travailleurs savent que l'attaque contre les régimes spéciaux sera suivie par d'autres concernant le régime général : 42 ans de cotisation pour tous et l'âge de la retraite repoussé à 62 ans, voire à 65 ans. Et pour ceux qui n'auront pas le nombre d'annuités nécessaire, quelle qu'en soit la raison, cela annonce des retraites amputées qui permettront tout juste de survivre, mal, après une vie de travail.

La démolition des retraites n'est qu'un des fronts sur lesquels le patronat et le gouvernement attaquent l'ensemble du monde du travail, pour permettre à la classe riche d'accaparer, directement ou avec l'aide de l'État, toujours plus d'argent au détriment des salariés. Il y a tout le reste : le blocage des salaires alors que les prix augmentent, à commencer par l'essence et le fioul ; la généralisation de la précarité et la paie aléatoire qui va avec. Il y a toutes ces mesures comme les franchises médicales, les déremboursements, le forfait hospitalier, qui font que les assurés sociaux

cotisent de plus en plus pour être de moins en moins remboursés et de plus en plus mal soignés.

Sans parler de l'aggravation de l'exploitation au quotidien, de l'augmentation du rythme de travail, la pression permanente pour faire faire plus de travail avec moins de personnel, en supprimant des emplois.

Les travailleurs sentent par la dégradation de leurs conditions d'existence, dans leur chair, que cela ne peut pas continuer ainsi. Or, si cela ne dépend que du patronat et du gouvernement à sa botte, cela continuera, pour que les capitalistes puissent dégager toujours plus de profit, qu'ils gaspillent dans des spéculations financières, sans créer d'emplois.

La seule façon d'y mettre un coup d'arrêt est que les patrons et le gouvernement se heurtent à l'ensemble du monde du travail, décidé à ne pas se laisser réduire à la pauvreté. Tout le passé prouve amplement que c'est lorsque les patrons ont craint pour leurs profits, et craint vraiment, qu'ils ont incité leurs laquais au gouvernement à céder devant les revendications des travailleurs.

Nombreux sont, certes, les travailleurs qui ne croient pas encore aujourd'hui à la possibilité d'une lutte large, et encore moins à ce qu'elle puisse être victorieuse. Mais l'exemple de la préparation et de la réussite du 18 octobre montre que le climat, cela se change.

Grande est, dans ce domaine, la responsabilité des directions syndicales. Le 18 octobre, les travailleurs ont répondu présents à leur appel. Aucune d'entre elles ne peut prétexter la difficulté de mobilisation pour refuser une suite au 18 octobre. Leurs tergiversations pour annoncer une nouvelle étape sont inacceptables. Préparer la suite, faire en sorte qu'elle soit plus ample, qu'elle entraîne dans la lutte de nouveaux contingents de travailleurs, est une nécessité vitale.

L'offensive générale du patronat et du gouvernement aggrave les conditions d'existence de tous les travailleurs, retraités et chômeurs. Il ne faut pas les laisser faire. La contre-offensive doit être celle de l'ensemble du monde du travail !

Arlette LAGUILLER

• Grenelle de l'environnement

Quand Sarkozy et Borloo lavent plus blanc

Jeudi 25 octobre Sarkozy présentera les conclusions du « Grenelle de l'environnement », le feuilleton écologique lancé juste après son élection. Des commissions, mises en place il y a six mois, avaient présenté leurs travaux le 27 septembre. Leurs propositions avaient été soumises au public, appelé à se prononcer dans des réunions régionales et sur Internet.

À la veille de l'ouverture du sommet, 70 organisations écologiques regroupées dans

l'Alliance pour la Planète, dont Greenpeace ou WWF-France, demandaient aux usagers de couper le courant pendant cinq minutes pour « *montrer la conviction écologique des Français* ». Le 1^{er} février 2007, en pleine campagne présidentielle, elles avaient déjà lancé une opération du même type sous le nom de « *cinq minutes pour la planète* ». Trois millions d'usagers, en éteignant leurs lumières, auraient fait baisser la consommation d'électricité de 1 %, l'équivalent de la consommation

d'une ville comme Lyon.

Mais, au-delà de cette opération symbolique et un peu dérisoire pour faire pression sur les participants du « Grenelle », on se demande ce qu'on peut attendre de cette grand-messe aux accents sarko-écologistes. Yannick Jadot, de Greenpeace France, craint que Grenelle ne reste « *comme un long catalogue de déclarations d'intentions, que la lessiveuse administrative et législative délavera* ». Nicolas Hulot, lui, a annoncé la mise en place d'un « *comité de suivi du*

Grenelle de l'environnement pour vérifier l'application des mesures annoncées ». Il a aussi maintenu sa demande de donner « *un prix au carbone* », ce qui signifie en clair la création d'une nouvelle taxe sur les carburants. Sur ce point Sarkozy lui donnera peut-être satisfaction puisque, de toute façon, ce seront les usagers qui paieront. Il lui accordera aussi peut-être la création d'une écotaxe pour les véhicules polluants, une des propositions présentées le 27 septembre. Restent d'autres

sujets, comme la pollution industrielle, celle des transports routiers, les pesticides ou les OGM. Et là ce sont les intérêts des industriels de l'agro-alimentaire, de la chimie, qui sont en jeu. Nul doute que ce ne sont pas Sarkozy et Borloo qui s'y attaqueront. Leur conception de la « *défense de la planète* » ne va pas jusqu'à s'en prendre aux intérêts des grands groupes capitalistes, les premiers responsables de la pollution.

Cédric DUVAL

• Loi Hortefeux

Non à la traite des immigrés !

Samedi 20 octobre, des manifestations contre la loi Hortefeux ont eu lieu dans plus de trente villes. La manifestation parisienne a rassemblé des milliers de personnes, dont de nombreux sans-papiers venus avec leurs collectifs.

Arlette Laguiller, présente à la manifestation, est intervenue en dénonçant « la volonté du gouvernement de flatter l'électorat d'extrême droite » avec l'instauration des tests ADN, mais aussi avec toutes les autres mesures discriminatoires qui visent à empêcher le regroupement familial pour les étrangers vivant et travaillant en France.

Des possibilités de régularisation de salariés sans papiers ont été introduites dans la loi et suscitent quelques espoirs. Cependant, comme notre camarade l'a dénoncé, ces régularisations ne seraient que d'un an, au cas par cas et liées à la présentation de contrats de tra-

vail, après que les Chambres de commerce et d'industrie patronales aient fait savoir aux préfets leurs besoins, par profession et par région.

Dans le cadre de cette immigration « choisie » par le patronat, le gouvernement commence d'ailleurs à passer des contrats d'importation de main-d'œuvre. Le 18 octobre, il a signé un accord avec le gouvernement philippin pour autoriser l'arrivée d'un quota de travailleurs dans les domaines de la santé, de l'hôtellerie, de la restauration, des services à la personne et de l'informatique. De leur côté, les entreprises de travail temporaire félicitent le

gouvernement, car elles vont être autorisées à recruter des intérimaires en CDD venant de l'étranger.

Tous ces travailleurs auront donc des titres de séjour provisoires, dépendant de la durée de leur contrat de travail, et seront donc encore plus dépendants du bon vouloir des employeurs.

Une intersyndicale CGT-CFDT-FSU et l'association Droits devant ! appellent à un nouveau rassemblement devant le ministère du Travail, vendredi 26 octobre à 15 heures : la lutte doit continuer, contre la loi Hortefeux, pour imposer la régularisation et réclamer la régularisation, sans condition, de tous les travailleurs sans papiers.

Louis BASTILLE

Dans la manifestation du 20 octobre contre la loi Hortefeux à Paris.



• Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)

Pour la relaxe d'un militant de RESF

Près de 3 000 personnes ont manifesté à Aix-en-Provence, lundi 22 octobre, pour la relaxe de Florimond Guimard, un instituteur militant de RESF (Réseau éducation sans frontières), qui passait en correctionnelle sous l'inculpation de « violences volontaires sans incapacité avec arme par destination sur un dépositaire de la force publique ».

En fait, il avait suivi avec sa voiture le véhicule de police qui, le 11 novembre 2006, emmenait le père de deux fillettes scolarisées à l'aéroport de Marignane pour l'expulser, car il était sans papiers. Deux jours plus tôt, les marins de la SNCM avaient refusé son embarquement. À l'aéroport les policiers, très gênés par les quelque 200 manifestants qui s'opposaient à cette expulsion, tournaient autour d'un rond-point en attendant les instructions de leurs supérieurs. Bien que durant ces quelque quinze tours de manège ils n'aient jamais été heurtés par la voiture de Flori-

mond Guimard, c'est elle « l'arme par destination ». Il faut pourtant dire qu'un des policiers s'était heurté le pouce à une barrière, ce pour quoi il a déposé plainte.

Les manifestants qui dès midi ont occupé la place de la Rotonde à Aix, puis défilé sur le cours Mirabeau jusqu'au tribunal de grande Instance où se tenait le procès, réclamaient la relaxe pour Florimond Guimard, affirmaient que la solidarité n'est pas un délit et deman-

daient la régularisation de tous les sans-papiers.

Outre les représentants de la CGT, de la FSU, de RESF et de bien d'autres, Arlette Laguiller et Alain Krivine avaient tenu à participer à cette manifestation.

Le procureur lui-même n'a pas été très convaincu, puisqu'il a requalifié l'accusation en « rébellion » et qu'il a requis une peine de deux mois de prison avec sursis, après avoir estimé que la « procédure (n'était) ni faite, ni à faire » et que les idées

de RESF sont « à l'évidence éminemment respectables ». Il reste à savoir ce qu'il résultera du délibéré qui se tiendra le 21 décembre.

Quant à l'expulsion du père de famille algérien, elle demeure possible puisqu'il reste sous le coup de poursuites.

Contre cette politique d'expulsions, le combat est loin d'être terminé.

Correspondant L.O

• Commission Balladur-Lang

La « république » des petits amis

Les principales propositions de la commission sur la « modernisation des institutions », mise sur pied par Sarkozy au lendemain de son élection, viennent d'être connues. Cette commission, qui est présidée par Balladur, l'ancien Premier ministre UMP, mais comprend aussi Jack Lang, devait faire des propositions pour « renforcer la démocratie », « élargir les droits du Parlement », et autres déclamations du même acabit. Mais ses propositions renforceraient encore le caractère personnel du pouvoir présidentiel et pourraient

aboutir à donner le monopole de l'élection présidentielle aux deux grands partis, UMP et PS.

Sur les institutions, c'est le président de la République qui, en lieu et place du Premier ministre, « conduirait la politique du pays », et ne pourrait donc pas être censuré par le Parlement pendant toute la durée de son mandat. En lot de consolation, les députés auraient tout juste le droit de bavarder un peu plus qu'aujourd'hui.

Quant au dossier de « démocratisation des élections », c'est encore mieux. En ce qui concerne les élections législatives, pour atténuer le « caractère injuste » du scrutin majoritaire, la commission propose d'élire... 30 députés à la proportionnelle (sur 577). Pour avoir un seul député élu, selon ce système, un parti devrait obtenir 3,34 % de voix à l'échelle nationale... alors qu'à la proportionnelle intégrale il disposerait de 17 sièges.

Mais le système proposé pour les élections présidentielles aboutirait, lui, à une sélection radicale. Un collège de 100 000 grands électeurs serait instauré, eux-mêmes désignés par l'ensemble des élus. Ce collège serait donc sous le contrôle

des plus grands partis, car il est évident que les maires de petites communes n'y seraient guère représentés. C'est devant ces grands électeurs que chaque postulant à l'élection présidentielle devrait faire acte de candidature. Celui qui ne réunirait pas 2 % des suffrages de ces grands électeurs ne pourrait pas se présenter à la présidentielle.

On pourrait ainsi aboutir à un système encore plus verrouillé qu'aux États-Unis, qui réserverait l'élection présidentielle aux grands partis qui rassemblent la cohorte des notables installés.

Cette république bourgeoise qui de haut en bas, dans toutes ses administrations et institutions, est faite pour servir les intérêts de la petite clique des plus riches, n'apprécie pas que les élections puissent donner une opportunité aux travailleurs et à une fraction de la population de faire entendre une voix différente. Alors, les partis bien installés, de droite et de gauche, qui considèrent que le gouvernement doit leur revenir de droit, voudraient tout naturellement ramener cela à la portion congrue.

Paul SOREL

• Conférence sur l'emploi et le pouvoir d'achat

C'est du vent

La conférence sur l'emploi et le pouvoir d'achat s'est ouverte mardi 23 octobre à l'initiative du gouvernement, qui voudrait ainsi faire croire qu'il se préoccupe de la question.

« Vous avez des branches dans lesquelles les minima sont encore inférieurs au smic, ça va durer combien de temps ? Pas très longtemps, je peux vous le garantir », a même déclaré le ministre du Travail, Xavier Bertrand, lundi 22 octobre. Sur France Inter, le même jour, il a précisé qu'il a « quelques idées et des propositions à faire pour que, sur les salaires, on ne se contente pas de parler d'augmentations, mais qu'on se donne les moyens d'être opérationnels et efficaces ». Mais

qui croit-il tromper avec de telles déclarations ?

Il faudrait donc, d'après le ministre du Travail, « ne pas se contenter de parler d'augmentations de salaire » ! Mais la nouvelle proposition du gouvernement ne contient que du vieux puisqu'il s'agit, entre autres, d'alléger les cotisations patronales. Ces allègements seraient « réservés » aux employeurs qui négocient sur les salaires. La belle affaire ! Négocier sur les salaires, les patrons peuvent le faire sans problème, il suffit de parler sans pour autant augmenter réellement les salaires.

Par ailleurs, ces « charges » qu'il serait question une nouvelle fois d'alléger constituent la part du salaire qui n'est pas reversée au salarié, parce qu'elle est censée être

redistribuée aux différentes caisses. C'est donc une part de leur salaire tout de même et, diminuer cette part, c'est diminuer le salaire. C'est donc faire un cadeau aux patrons pour qu'ils cèdent 0,5 % ou 1 % d'augmentation de salaire... peut-être.

La grande majorité des patrons ont tout à fait les moyens d'augmenter substantiellement les salaires. Les profits ne cessent d'augmenter. Ils sont tirés du travail de ceux qui font fonctionner les entreprises. Il ne serait que normal qu'une partie de ces profits serve à augmenter les salaires et maintenir les emplois.

Voilà ce qui serait « opérationnel et efficace »... du point de vue des travailleurs.

Aline RETESSE

• Pouvoir d'achat

La chute libre

Les statistiques disent ce que tous dans les quartiers et cités populaires savent parce qu'ils le vivent, de plus en plus de salariés sont mal payés. La proportion de salariés rémunérés au niveau du smic est passée de 8,6 % en 1991 à 15, 1 % en 2006. Et il y a tous ceux qui sont précaires et tous les travailleurs à temps partiel imposés. En tout, selon l'Insee, ce sont 38 % des salariés qui percevraient moins de 1,3 fois le smic, selon

un chiffre de 2002 qui a probablement augmenté depuis.

Les hauts revenus, par contre, ont augmenté entre 1998 et 2005. Ainsi, 3500 foyers les plus riches de France – sur un total de 35 millions de foyers fiscaux – qui ont déclaré en 2005 un revenu moyen de 1,88 million, ont vu leur revenu réel progresser de 42,6 % au cours de ces huit années.

L'écart des revenus se creuse donc de plus en plus.

D'autant que pour les travailleurs la part des dépenses « contraintes » – logement, primes d'assurance, impôts, remboursements de crédits – augmente. Elle est passée de 22 % à 45 % dans la même période, entre 1998 et 2005. Et encore, il ne s'agit que d'une moyenne, car, dans le cas des ménages les plus modestes, ces dépenses absorbent 75 % du revenu.

A.R.

Aux petits soins pour les grosses fortunes

À cause du « bouclier fiscal » qui plafonne à 60 % de leurs revenus les impôts des plus riches, l'État leur doit de l'argent. En effet, les impôts qu'ils avaient versés pour l'année 2006 ayant été calculés selon les anciens critères, ils avaient versé des sommes allant au-delà du « bouclier fiscal ». L'État s'était donc engagé à les rembourser.

Fin août, les chiffres fournis par le ministère des

Finances montraient que 121 millions d'euros avaient été reversés à ce titre à 2 400 contribuables, soit une moyenne de 50 000 euros par foyer fiscal. Un mois plus tard, au 30 septembre, le ministère des Finances constatait que seuls 2 722 remboursements avaient été effectués, sur les 100 000 grosses fortunes y ayant potentiellement droit, peut-être parce que les intéressés ne veu-

lent pas trop attirer l'attention du fisc. La discrétion avant tout ! Eric Woerth, le ministre du Budget, veut réparer ce qu'il considère sans doute comme une injustice et, par conséquent, il va envoyer une lettre aux 97 278 autres pour leur dire de se manifester et de réclamer leur part du gâteau fiscal que l'État leur offre. Des fois qu'ils auraient oublié...

M.L.

• Hausse des prix

La faute aux matières premières ?

Le prix des matières premières, du pétrole au blé, du plomb au lait, du charbon au soja, est en augmentation rapide. La conséquence immédiate est l'augmentation du prix des produits finis (essence, pain, lessive, repas à la cantine, etc.).

Des économistes savants expliquent au public que, si les matières premières augmentent, c'est parce que la demande mondiale augmente, en particulier la demande liée au développe-

partie minime dans le prix des biens des produits de l'industrie (15 % par exemple dans le prix de la fabrication de l'aluminium et encore bien moins évidemment dans l'industrie qui utilise l'alumi-

Ce serait la Chine qui ferait grimper le prix du blé ?



ment de l'économie chinoise. Certes, l'économie mondiale forme un tout. Mais il est tout de même trop commode de dire que c'est simplement parce que la Chine consomme plus de pétrole que le prix de la baguette augmente à Romorantin.

Le prix des matières premières est en partie déterminé par la spéculation, c'est-à-dire par l'activité des groupes financiers. Une hausse des cours, quelle qu'en soit la raison matérielle (mauvaise récolte, accident ou augmentation de la demande réelle), attire les banquiers. Leurs achats font à nouveau monter les cours, suscitent donc de nouveaux achats, etc., au point que les « spécialistes » des matières premières discutent aujourd'hui pour connaître leur « vrai prix ». En attendant, elles se vendent au prix du marché, qui peut monter jusqu'à un éventuel effondrement de la spéculation, comme on l'a vu dans l'affaire des prêts immobiliers aux États-Unis.

D'autre part, les matières premières entrent pour une

partie minime dans le prix des biens des produits de l'industrie (15 % par exemple dans le prix de la fabrication de l'aluminium et encore bien moins évidemment dans l'industrie qui utilise l'alumi-). C'est d'ailleurs pourquoi ce sont les pays industrialisés qui dominent les pays qui n'ont que des matières premières à vendre, et non le contraire. Ce qui fait augmenter les prix à la consommation est donc bien plus le prix de la transformation industrielle que celui des matières premières. Les salaires augmentant bien peu, et le plus souvent moins que la productivité, la cause de l'augmentation des prix est à rechercher dans l'augmentation des profits des industriels et dans la spéculation financière. Voire, tout simplement, dans le goût des capitalistes pour le profit facile obtenu par une augmentation pure et simple des prix.

Mais comme il faut bien que quelqu'un paie en finale pour le parasitisme des financiers et des industriels, ce sera donc aux consommateurs de payer, c'est-à-dire essentiellement aux travailleurs : les mêmes qui désespèrent de voir le chiffre situé au bas de leur feuille de paye augmenter au même rythme que les prix.

Paul GALOIS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

« Les grèves, ce n'est pas fini »

C'est ce que titrait *le Parisien* du 23 octobre à la Une, au lendemain de la rencontre entre les 8 fédérations de cheminots qui ont posé des jalons pour une suite au mouvement. Certes, tout est manœuvres entre ces dirigeants syndicaux, et le sera pire encore quand ils vont passer un à un devant le ministre Xavier Bertrand. Sur quoi se diront-ils prêts à transiger, dans le dos des cheminots ? Tout est à craindre.

À l'image des dirigeants de la FGAAC (syndicat corporatiste de conducteurs), qui bien qu'ils aient appelé à une grève reconductible, rencontraient la direction de la SNCF au soir du 18, pour ficeler une prétendue « victoire » se soldant par... 5 ans de travail en plus ! Huées parmi les grévistes.

À l'image des dirigeants de la CFDT, qui ressassent qu'effectivement les retraites devraient être réformées à la baisse, comme le dit le gouvernement... Chère républicain Notat en 1995 !

À l'image aussi des dirigeants de la CGT qui certes disent que le gouvernement doit « revoir sa copie », mais ne s'affirment pas clairement contre toute réforme des retraites. Ne disent pas que le seul véritable problème, partout, est celui de la baisse des salaires, de l'hémorragie des effectifs, des prélèvements patronaux éhontés qui vident les caisses sociales. Car il n'y a pas trop de retraités par rapport aux actifs, mais plus assez d'actifs par rapport aux retraités. Et cela, partout dans le public ou le privé. D'où la nécessité d'embauches massives et d'augmentation des salaires et des retraites (avec le retour déjà aux 37,5 ans de cotisation pour tous).

Et les directions de SUD ou de FO qui ont déposé des préavis reconductibles pour après le 18, ont certes le mérite d'avoir permis à des cheminots de poursuivre, mais affichent des vues aussi corporatistes que radicales en apparence, limitant l'horizon à « pas touche aux régimes spéciaux », sans fixer comme perspective l'élargissement nécessaire du mouvement à d'autres travailleurs du privé et du public.

Toutes les fédérations mettent au premier plan la préservation jalouse de leur enseigne, contre les voisines. En réponse à une question sur l'éventuelle convergence de lutte entre cheminots et fonctionnaires (dont les fédérations viennent d'annoncer une journée de

grève le 20 novembre prochain), Didier Le Reste, secrétaire général de la CGT-Cheminots, répond significativement : « Pour l'instant, chacun conserve l'autonomie et la maîtrise de ses mouvements revendicatifs ».

Un dirigeant conscient des intérêts des travailleurs engagés, par cette grève du 18, dans un bras de fer avec le patronat et le gouvernement, ne pourrait-il spontanément et immédiatement se réjouir qu'effectivement une convergence soit possible, à terme pas si lointain ? Et y répondre aussitôt favorablement ? Surtout que cette journée des fonctionnaires concernera les enseignants, les hospitaliers, et tous les autres travailleurs de la fonction publique.

Les directions syndicales ne sont pas jalouses de leur « autonomie » seulement à l'égard des boutiques rivales. Elles le sont surtout à l'égard des travailleurs et de leurs propres syndiqués qui, ces derniers jours à la Sncf, Ratp, Edf ou Gdf, ont assuré un succès qui frisait l'incontrôlable, en particulier une reconduction minoritaire mais cinglante. Et la stratégie de grève limitée à 24 heures a été sacrément contestée, en particulier dans les rangs de la CGT.

Ce succès, les discussions serrées depuis plusieurs semaines, les assemblées tenues, les décisions pesées et votées, et partout le sentiment partagé que rien n'était fini et qu'il fallait continuer à s'organiser pour préparer la suite, bref ce goût de mouvement vivant n'a guère été prisé par les chefs syndicaux.

Depuis le 18 octobre, il n'y a pas de « retour à la normale ». Tous les artisans du succès immense préparent la suite, en particulier dans la perspective de cette nouvelle journée certes pas encore décidée en haut lieu, pour le 18 novembre, aux côtés des fonctionnaires. Et quoi de mieux pour la réussite du prochain rendez-vous que de poursuivre la mobilisation, les discussions, les assemblées, et aussi les contacts et adresses à d'autres catégories de travailleurs du public et du privé ?

Toute la classe ouvrière est visée par les attaques du patronat et du gouvernement. C'est bien une offensive générale du monde du travail qu'il faut préparer, à partir des positions pas si mauvaises acquises par les cheminots, électriciens et gaziers depuis le 18 octobre.

Michelle VERDIER

Convergences Révolutionnaires n° 53 (septembre-octobre 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Industrie pharmaceutique : les rouages de la machine à profits

Articles : Pour un nouveau parti révolutionnaire – *Pouvoir d'achat, retraites, droit de grève... des cheminots et des autres* : à l'attaque globale réponse globale ! – *Peugeot-Citroën* : des milliers de licenciements programmés – *Universités* : la réforme ou la casse ? – *Allemagne* : la grève bradée des cheminots – *Belgique* : le communautarisme contre les travailleurs.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Grandes surfaces

Vider les porte-monnaie, remplir les tiroirs-caisses

Les hypermarchés Leclerc se sont payé des pleines pages de publicité dans la presse quotidienne pour dénoncer la hausse des prix. Leclerc accuse les industriels d'exagérer et donne des exemples frappants : Président augmente le prix de son camembert de 18,24 %, Barilla celui de ses spaghetti de 32,29 %. Ces hausses sont en effet sans commune mesure avec la hausse du prix des matières premières qui leur sert de prétexte.

La campagne publicitaire de Leclerc fait suite aux tribunes publiées sur le même sujet par des dirigeants de Carrefour et d'Auchan. Les trois géants de la distribution revendiquent que la loi Galland, qui limite leurs possibilités d'agir sur les prix, soit changée afin qu'ils puissent fixer ceux-ci comme ils l'entendent et négocier librement avec leurs fournisseurs. Ils assurent, la main sur le cœur, que cela aurait pour effet de faire baisser les prix et donc de préserver le pouvoir

d'achat des consommateurs.

En fait, rien n'est moins sûr, car ces groupes qui se disent contraints d'augmenter leurs prix n'ont jamais songé à les baisser... en réduisant leur marge bénéficiaire. Il y aurait pourtant de quoi faire : les trois distributeurs, qui bénéficient d'un quasi-monopole, ont chacun un chiffre d'affaires compris entre 30 et 40 milliards d'euros et Carrefour, par exemple, a réalisé 741 millions de bénéfice au premier semestre 2007.

Il y a toutefois une part de vérité dans leur campagne : ils défendent vraiment le pouvoir d'achat des familles. Il faut simplement préciser qu'il s'agit des familles Mulliez, propriétaire d'Auchan, Halley, actionnaire principal de Carrefour, et Leclerc, des centres du même nom

Paul GALOIS

Distribution aux patrons... de la distribution

Le gouvernement, pourtant totalement au service des patrons, n'en fait décidément jamais assez à leurs yeux. En témoigne cette fronde des patrons de la grande distribution contre le nouveau calcul des allègements des « charges » sur les bas salaires, la loi « tepa », votée cet été et qui vient de s'appliquer. Ce calcul doit être fondé sur le temps de travail effectif. Or dans la distribution les pauses et le temps d'habillage, qui représentent 5 % du temps de travail, sont rémunérés. Le salaire payé à ce titre ne bénéficie donc pas, depuis le 1^{er} octobre, de ces allègements de charges.

La Fédération du commerce et de la distribution a déclaré qu'elle perdait

ainsi 250 millions d'euros. Mais ce n'est que le retour à la situation prévalant avant le 1^{er} janvier 2006, dans laquelle les temps de pause étaient en effet déjà exclus du calcul des allègements. Qu'à cela ne tienne, les patrons de la distribution en profitent tout de même pour menacer de paralyser les négociations salariales... et ce, dans un secteur où les salaires sont déjà particulièrement bas.

Le gouvernement a déclaré que des « réflexions » étaient en cours. Nul doute qu'il trouvera rapidement le moyen de satisfaire ces pauvres patrons de la grande distribution.

A.R.

• Rugby

On a perdu la coupe... et on a pris Laporte !

Comme annoncé par Sarkozy, Bernard Laporte est passé immédiatement du poste de sélectionneur de l'équipe de France de rugby à celui de secrétaire d'État aux Sports. Parcours à moitié réussi, car le nouveau promu n'aura obtenu que la moitié du titre promis et ne s'occupera que du sport, et pas de la jeunesse.

On s'interroge sur les raisons de cette semi-disgrâce. Est-ce parce que l'on pénaliserait le sélectionneur pour la piètre performance de son équipe lors du récent mondial ? Est-ce parce que le

journal *l'Équipe-magazine* a révélé la veille de la nomination de Laporte que ce dernier était soupçonné par le fisc d'être impliqué dans des affaires douteuses ?

À y réfléchir, aucune de ces hypothèses ne tient la route. Sarkozy n'aurait pas sanctionné son ami pour si peu. Le reproche d'avoir trempé dans des affaires peu avouables est bien peu plausible. On l'a vu à maintes reprises, traîner des casseroles de ce type n'a jamais été un handicap pour se retrouver dans un gouvernement. Au contraire...

J.-P. V.

• ISF réduit pour les patrons

Doublement gagnants

Le gouvernement a beau avoir toutes les complaisances pour les plus riches, les députés ont estimé que ce n'était pas assez puisque, lors de la discussion du budget 2008, ils ont voté un amendement qui les avantage encore un peu plus.

Le projet de budget présenté par le gouvernement prévoyait déjà que les chefs d'entreprises puissent bénéficier d'une réduction de l'ISF

s'ils investissaient dans une PME, à condition cependant que ce ne soit pas la leur, ni celle de leur conjoint. Avec l'amendement voté par la majorité, cette condition saute et les patrons des entreprises de moins de 250 salariés peuvent bénéficier des mêmes avantages en investissant dans leur propre société. Cela leur permettra de réduire leur impôt de solidarité sur la fortune de 75 % de la somme

versée, à concurrence de 50 000 euros.

Le Medef a bien évidemment applaudi à une telle mesure qui, selon sa présidente, est « une idée forte, simple et efficace ». Efficace pour s'enrichir encore plus puisque, en se versant de l'argent à eux-mêmes, les patrons des PME verront leurs impôts diminuer !

M.L.

La restauration collective fait son beurre

Sous prétexte de la hausse du prix des matières premières alimentaires, les cantines vont augmenter leurs tarifs de 8,5 à 10 %. Il ne s'agit pas du chef et des trois cantinières d'un groupe scolaire qui achètent leurs produits au supermarché : cela n'existe pratiquement plus. Le marché de la restauration collective (écoles, entreprises, hôpitaux etc.) est dominé à 75 % par trois groupes dont Sodexho, le plus grand groupe mondial. La seule Sodexho sert un million et demi de repas tous les jours en France.

Pour un groupe de cette taille l'approvisionnement ne représente qu'une petite partie du prix de revient des repas. Donc une hausse de 10 % des produits laitiers, de la farine etc., se traduit par une hausse bien moindre du prix du repas. De plus la Sodexho fait de confortables profits (325 millions d'euros en 2006, en hausse de 50 % par rapport à 2005), bénéficie des marchés publics et, comme tous les grands groupes capitalistes, des multiples dégrèvements et



cadeaux divers de l'État. Comme toutes les entreprises également, Sodexho et ses deux compères font sans cesse des économies sur le dos de leurs employés. D'après le journal *Le Figaro*, ces « gains de productivité » se monteraient à 60 millions d'euros par an. Elle n'a donc nul « besoin » d'augmenter les prix des repas, même pas probablement pour maintenir ses profits.

L'augmentation de 10 % du prix des repas dans les cantines ferait rentrer plus de 300 millions d'euros supplémentaires dans les caisses de ces trois sociétés. Un pactole dont la plus grande partie, sinon la totalité, serait un bénéfice supplémentaire, obtenu en rançonnant les consommateurs sous l'œil bienveillant des pouvoirs publics.

P.G.

Alstom et Veolia-Connex participent à l'occupation israélienne

L'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) s'est associée à la plainte déposée devant le tribunal de grande instance de Nanterre par l'Association France-Palestine Solidarité (AFPS) contre les entreprises Alstom et Veolia-Connex.

Les deux entreprises françaises, qui ont constitué le consortium City Pass, avaient été retenues pour la construction et l'exploitation pendant trente ans du tramway de Jérusalem. Or, son tracé est conçu de telle manière qu'il serpente en Cisjordanie pour relier entre elles différentes colonies israéliennes qui y sont implantées, au mépris des Palestiniens. L'AFPS s'appuie sur la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies qui, même si elle n'a jamais été appliquée, considère que Jérusalem-Est est un territoire palestinien et condamne l'occupation faite par Israël depuis 1967 de cette partie de la ville. La construction du tramway, qui partage le territoire palestinien, divise les communautés et s'est accompagnée de l'expulsion de Palestiniens et de la destruction de nombre de leurs habitations, renforce encore

la mainmise d'Israël sur ce territoire.

Pour leur défense, les sociétés françaises font valoir qu'elles ne se considèrent pas en situation illégale et prétendent que la construction du tramway serait un moyen de développement de la zone qui profiterait aux deux communautés. Comme s'il n'était pas évident que l'objectif des autorités israéliennes est exactement le contraire !

Quant au gouvernement français, il déplore parfois sur la scène internationale la poursuite de l'occupation des territoires palestiniens par Israël. Mais concernant cette affaire impliquant deux entreprises françaises, il se retranche derrière le fait que Veolia-Connex et Alstom sont des entreprises privées. Pourtant, en mars 2005, c'est bien le chef du gouvernement français, à l'époque Jean-Pierre Raffarin, qui s'était félicité de l'accord conclu, et le contrat avait été signé quelques mois plus tard dans les bureaux du Premier ministre israélien d'alors, Ariel Sharon, en présence de l'ambassadeur de France...

Marianne LAMIRAL



• Projet de décret sur les stages

Un vol légalisé

Le ministre du Travail Xavier Bertrand a rendu public un nouveau projet de décret sur la rémunération des stages étudiants en entreprise. Applicable début 2008, il ne prévoit aucun salaire pendant trois mois et seulement 29,6 % du

smic, soit un peu moins de 380 euros mensuels, à partir du quatrième mois de stage, avec exonération de cotisations sociales pour l'employeur.

Des associations et syndicats d'étudiants ont immédiatement dénoncé ce texte qui reste très

en deçà de ce qu'ils revendiquent depuis deux ans : un minimum de 50 % du smic, payable dès le premier jour de stage et avec une progression en fonction du niveau d'études.

En outre, il est à craindre que les patrons contournent ce décret

en multipliant les stages d'une durée inférieure à trois mois.

En fait, les stages – dont la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, souhaite qu'il y en ait un obligatoire dans chaque cursus – continueront à fournir une

main-d'œuvre quasi gratuite aux patrons qui pourront – comme ils le font déjà – enchaîner stage sur stage afin d'éviter les embauches et éviter d'avoir à payer de véritables salaires.

R.M.

• Pologne

Les jumeaux suivis par leurs semblables

Les élections anticipées du 21 octobre en Pologne ont amené la victoire de Donald Tusk et de son parti PO (Plate-forme citoyenne) qui a recueilli 41,51 % des voix. Dans les milieux populaires particulièrement, le départ d'un des jumeaux Kaczynski, le Premier ministre sortant, en a certainement réjoui plus d'un. Car, même dans ce pays très catholique qu'est la Pologne, on supporte mal que les culs-bénis dictent leur loi dans tous les domaines.

Petite satisfaction aussi, les formations d'extrême droite, qui participaient au gouvernement, ont recueilli moins de 3 % des voix. Mais au-delà de cela, les changements pour la population seront bien maigres.

L'alliance au pouvoir du parti PiS (Droit et Justice) des frères Kaczynski avec la LPR (Ligue des familles polonaises) et Samoobrona (Autodéfense, du populiste et démagogue Lepper), tout en ne remettant pas en cause l'intégration dans l'Union européenne, avait contesté le nouveau Traité européen et ne dédaignait pas une certaine démagogie anti-européenne. Donald Tusk, lui, nouveau prétendant au poste de Premier ministre, était le candidat préféré des milieux d'affaires, en particulier pour son pro-européanisme. Ce n'est pourtant pas un opposant à la politique de ses prédécesseurs. Il ne s'était opposé à Jaroslaw Kaczynski que parce que leurs deux partis n'avaient pas réussi à s'entendre, après les dernières élections à la Diète en 2005, pour faire une coalition gouvernementale. PiS, le parti des jumeaux, avait eu 155 sièges, contre 133 au PO de Tusk, et PiS avait préféré l'alliance avec la droite extrême.

Lors de la campagne électorale, Tusk par exemple ne s'est guère démarqué des frères Kaczynski, tenant à dire qu'il ne reviendrait pas sur la législation réactionnaire anti-avortement en vigueur en Pologne. Ce poli-

ticien se proclame « libéral » bien sûr seulement sur le plan économique. Sur ce point, il s'est déclaré partisan de la baisse de la fiscalité... pour les riches, proposant l'abaissement de la tranche d'imposition à 30 %, qui s'applique actuellement aux revenus les plus élevés jusqu'au taux de 18 %, jusque-là réservé aux revenus les plus modestes.

Le choix politique offert dans ces élections n'en était donc pas vraiment un. Pour écarter la coalition de droite, beaucoup de travailleurs, électeurs traditionnels de la gauche, ont cependant voté Tusk. Il faut dire que, du côté des partis de gauche, les ex-dirigeants du POUP (le parti au pouvoir avant 1989) recyclés en sociaux-démocrates étaient alliés entre autres à l'Union du Travail et à l'Union de la Liberté, mouvements issus de Solidarité, le dernier cité étant il y a quelques années allié avec... Donald Tusk. Dans les jours précédant l'élection, le porte-parole de la gauche, Marek Borowski, se disait lui-même prêt à collaborer avec un gouvernement présidé par Tusk. Les électeurs l'ont entendu et ont voté « utile » : la LiD (Gauche et démocratie), la coalition de gauche, est ainsi descendue à 13 % (17 % en 2005).

Ce discrédit est aussi dû, bien sûr, aux mauvais souvenirs laissés par les sociaux-démocrates. Chaque fois qu'ils ont été au gouvernement, ils ont mené une

politique anti-ouvrière, privatisant à tour de bras, offrant aux capitalistes internationaux les marchés et les entreprises du pays.

Tusk va donc maintenant pouvoir gouverner avec... le parti paysan PSL (9 % des voix) de Wlademar Pawlak, qui a été de nombreuses fois ministre avec des coalitions marquées à gauche ou à droite. Tout laisse prévoir qu'il mènera pour l'essentiel la même politique que ses prédécesseurs, voire pire. Heureusement, il n'est pas dit que les travailleurs n'en aient pas rapidement assez de ces conteurs du charme du capitalisme, avec ou sans eau bénite, et de les voir occuper le devant de la scène.

Samuel LATAN



Donald Tusk était le favori des milieux d'affaires.

L'ouverture au capitalisme

La combativité qu'ont montrée les travailleurs polonais des années 1970 à 1989 aurait pu donner bien d'autres résultats sur le plan politique et social. La classe ouvrière polonaise a payé au prix fort l'ouverture au capitalisme occidental après la « chute du mur ». Ces dernières années une partie des travailleurs polonais, évaluée à plus de 500 000 personnes, s'est exilée, principalement en Irlande et au Royaume-Uni, mais aussi dans les autres pays d'Europe, pour trouver un travail parfois un peu mieux payé, mais dans des conditions dignes quelquefois de l'esclavage. C'est seulement cette migration qui explique qu'en deux ans le taux de chômage ait

baissé de 18 à 12 % en Pologne.

En revanche aujourd'hui, les prix de la plupart des marchandises en Pologne sont au niveau du reste de l'Europe occidentale, alors que les salaires moyens

sont autour de 300 euros et que les revenus de retraités peuvent s'élever à 100 euros seulement, voire moins.

S.L.



En Pologne, les prix de la plupart des marchandises sont au niveau de l'Europe occidentale... mais pas les salaires.

• Maroc

Sarkozy, commis voyageur

Le 23 octobre, Sarkozy est parti pour trois jours au Maroc, en visite « d'État », c'est-à-dire « d'affaires », car le président de la République n'est que le VPR en chef des patrons français. Il a pris soin en effet d'emmener avec lui soixante-dix chefs d'entreprise, et plusieurs contrats sont déjà signés, dont un pour la réalisation d'une ligne de TGV au départ de Tanger et l'achat de locomotives, au bénéfice de la SNCF et d'Alstom. La PDG d'Areva a également signé un protocole d'accord pour une

coopération en matière de recherche dans l'extraction de l'uranium et le développement du nucléaire civil. Et dans le domaine militaire, la France va vendre une frégate au Maroc et moderniser les hélicoptères et les blindés de l'armée royale.

Le marchand d'armes français Dassault, lui, vient de manquer un contrat royal : pressenti en effet pour acheter une vingtaine d'avions de chasse Rafale, le gouvernement marocain a finalement opté pour des F-16 américains dont l'offre était plus

avantageuse. En France, la presse économique le déplore, le patronat aussi, à la pensée que presque deux milliards d'euros lui sont ainsi passés sous le nez.

Cependant les contrats conclus se montent déjà eux aussi à deux milliards. Des milliards raflés dans les caisses d'un pays pauvre avec la bénédiction du pouvoir royal, et dont la plus grande partie n'auront aucune retombée positive pour la population marocaine.

Sylvie MARÉCHAL

L'affaire Ben Barka d

Le juge Patrick Ramaël, chargé du dossier concernant la disparition en 1965 de l'opposant marocain Ben Barka, vient de signer des mandats d'arrêt concernant cinq Marocains, dont le chef de la gendarmerie royale, l'ancien patron des renseignements militaires et trois membres des services secrets. Au moment où Sarkozy est en visite officielle au Maroc, cela ne passe pas inaperçu, même si aucun commentaire n'est fait officiellement.

Et pourtant, si un événement révèle de façon éclatante jusqu'où a pu aller la collabora-

tion franco-marocaine au niveau policier, c'est bien l'affaire Ben Barka. Le fait qu'elle n'ait pas été élucidée, depuis quarante-deux ans, est aussi révélateur de la façon dont les secrets d'État sont protégés par tous les gouvernements.

Mehdi Ben Barka fut enlevé en plein Paris, le 29 octobre 1965. Opposant au roi du Maroc Hassan II, père de l'actuel Mohammed VI, Ben Barka était aussi célèbre au niveau international comme leader tiers-mondiste, défenseur de la cause palestinienne, ami de Fidel Castro et de nombreux dirigeants de mouve-

• Europe

Un « mini-traité » pour le grand capital

« L'Europe est sortie de la crise institutionnelle et prête à affronter les défis du futur », a affirmé le Premier ministre portugais, à l'issue du sommet de Lisbonne. Les représentants des 27 États de l'Union européenne venaient d'y parvenir à un accord sur ce qui doit remplacer le projet de Constitution européenne, rejeté au printemps 2005 en France et aux Pays-Bas respectivement par 55 % et 62 % des électeurs.

Ce projet de traité dit « modificatif » forme un texte de plusieurs centaines de pages, que Sarkozy qualifie sans rire de « mini-traité ». Y sont énumérées les 297 modifications des traités existants, à quoi s'ajoutent douze protocoles et quelques dizaines de déclarations, sans que jamais le texte du traité soit publié en tant que tel. Il y a ainsi encore moins de risques de voir de trop nombreux habitants de l'Union européenne aller y mettre leur nez. De peur qu'ils y trouvent un air de déjà vu. Et pour cause : de Giscard d'Estaing, père de la défunte Constitution européenne, à Angela Merkel, Romano Prodi et quelques autres dirigeants européens, c'est à qui répétera, tel Zapatero, que « nous n'avons pas abandonné un seul point essentiel de la Constitution ».

Mais certains de leurs collègues, en France, aux Pays-Bas, en Pologne notamment, ont d'autres problèmes vis-à-vis de leur opinion, à laquelle ils ne peuvent pas le dire aussi crûment. Alors, il a fallu trouver un truc et, pour citer un ministre belge : « Ce traité devait être obscur. C'est un succès. »



Des manifestants, lors du 1^{er} mai 2005.

Mais, obscure ou pas, c'est bien la même soupe qu'on nous sert qu'en 2005. Dès le préambule de ce qui ne s'appelle donc plus Constitution, le projet réaffirme le rôle essentiel de « l'héritage religieux » en Europe. L'expression « concurrence libre et non faussée », qui figurait dans le projet de Constitution, a disparu du traité, mais c'est à tout bout de champ qu'y est réaffirmé le rôle de la concurrence capitaliste, à laquelle notamment devraient être soumis les services

publics. Et il n'est pas plus question qu'auparavant d'harmonisation sociale par le haut en Europe. La Grande-Bretagne et la Pologne ont d'ailleurs obtenu d'être dispensées d'appliquer le peu de « droits fondamentaux » dont la Charte européenne du même nom ne fait que parler. S'agissant des droits de l'Homme, ce traité présente, de fait, la chasse aux sans-papiers comme un des objectifs de l'Union. Quant au militarisme, il est toujours aussi présent, le

traité engageant « les États-membres à améliorer progressivement leurs capacités militaires ».

Par crainte d'être désavoué comme Chirac en 2005, Sarkozy refuse un référendum sur ce traité, dont il réserve la ratification aux parlementaires. Il peut compter en cela sur l'appui du Parti Socialiste. Car sa direction soutient majoritairement ce traité, comme elle soutenait le projet de Constitution précédent. Et on la voit osciller entre la perspective d'un vote « pour » au Parlement et celle d'une abstention hypocrite, qui lui éviterait d'apparaître comme se ralliant trop ouvertement à Sarkozy, sans empêcher l'adoption du traité.

Le morcellement de l'Europe, en un nombre d'États qui n'a cessé de grandir au fil des dernières décennies, et les égoïsmes nationaux, qui continuent à opposer les différentes bourgeoisies nationales au sein même de l'Union européenne, sont un non-sens... que ce traité ne fera pas disparaître. Il ne fait aucun pas en cette direction, pas plus que le projet de Constitution qui l'avait précédé. Il vise seulement à établir des règles de cohabitation entre les différents États-membres de l'Union, en privilégiant les plus puissants.

Faire disparaître complètement les frontières qui déchirent l'Europe, tout en permettant à tous les peuples qui y vivent et à leurs cultures de s'épanouir, cela ne pourra se réaliser que sous la forme d'une Europe socialiste, œuvrant pour le bien commun de tous ses habitants, et non pour les profits des groupes capitalistes aussi adversaires qu'alliés.

Pierre LAFFITTE

• Algérie

L'armée française donne l'emplacement de ses champs de mines... 45 ans après !

En visite à Alger, le chef d'état-major des armées françaises a remis au gouvernement algérien les plans des champs de mines créés à l'époque de la guerre d'indépendance.

Pour empêcher les combattants du FLN de s'infiltrer à partir de leurs bases situées au Maroc et en Tunisie, l'armée française avait enterré entre 1956 et 1959 des millions de mines antipersonnel le long des centaines de kilomètres de frontière séparant l'Algérie de ses deux voisins. Selon le gouvernement algérien, trois millions de mines auraient ainsi été dispersées.

Cela fait quarante-cinq ans que la France a dû reconnaître le droit à l'indépendance de l'Algérie, au terme d'une sale guerre qui, en huit ans, a fait près d'un million de morts dans la population algérienne. Combien de victimes supplémentaires auraient pu être épargnées si, en quittant le pays, l'armée française avait enlevé ses mines ou, à défaut, remis aux autorités algériennes les plans des sites minés ?

Parce que l'armée française n'avait que mépris et rancune envers la population algérienne, cette sale guerre aura eu un prolongement de quarante-cinq ans, faisant probablement des dizaines de milliers de victimes supplémentaires. Cette remise des plans est d'ailleurs encore un geste minimum, car l'armée et les autorités françaises actuelles n'ont pas été jusqu'à proposer, même avec beaucoup de retard, d'aider l'Algérie à nettoyer son sol !

Roger MEYNIER

Étrange encore

ments anti-impérialistes. Outre la police secrète marocaine, de nombreux services secrets – et les États qu'ils servaient – pouvaient avoir intérêt à le voir disparaître : cela allait de la CIA au Mossad israélien, sans oublier le SDECE, les services secrets français, où se retrouvaient de nombreux sympathisants de l'OAS.

L'enlèvement fut commandité par les services secrets marocains, réalisé par des truands français, anciens de la Gestapo française, plus ou moins protégés par les services de de Gaulle. De Gaulle lui-même, qui devait rencontrer Ben Barka et discuter

avec lui, fut mis devant le fait accompli, mais il couvrit l'affaire. Car on pouvait remonter très haut dans l'appareil d'État : du côté marocain, très vite, circulèrent les noms d'Oufkir, ministre de l'Intérieur, de Dlimi, chef de la Sûreté nationale, et du côté français ceux de Roger Frey, ministre de la Justice, et de Jacques Foccart, conseiller du président pour les affaires africaines. Quelques comparses furent condamnés, ainsi qu'Oufkir, mais, lui, par contumace.

Il a fallu attendre la disparition de tous ces personnages,

morts par « suicide », dans un « accident » ou dans leur lit, pour que les documents officiels sortent des cartons.

En France, aucun responsable n'a jamais été traîné en justice. Le « secret défense » sur les archives a été levé en deux temps, en 2000 puis en 2004, par la gauche puis par la droite.

Mais l'annonce de quelques mandats d'arrêt a suffi à rendre soudain muets des responsables politiques... pourtant bien bavards d'habitude !

S.M.

Au sommaire de Lutte de Classe n° 107 (octobre 2007)

France

Sarkozy a les mains libres à l'Assemblée, il ne les a pas dans le pays

La « modernisation » du Parti socialiste : l'art de faire du neuf avec du vieux

Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Les bricolages politico-administratifs de l'impérialisme français aux Antilles

Prix : 1,50 euro – Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro.

Turquie

Après les élections du 22 juillet : un succès des « islamistes » sur les laïques ?

De la crise dans l'immobilier à la crise financière Petit glossaire

Tribune de la minorité

Lettre ouverte à Lutte ouvrière et à la Ligue communiste révolutionnaire

• Le scandale de l'amiante

Un médecin du travail mis en examen

Un ancien médecin du travail des usines Ferodo-Valéo de Condé-sur-Noireau, spécialisées dans le travail de l'amiante, est mis en examen pour « non-assistance à personnes en péril ». Il n'était pas sans savoir que l'amiante tuait à petit feu les ouvriers qui respiraient les poussières morbides. Quant à l'État et aux pouvoirs publics, ils le savaient eux aussi.

Depuis le début du XX^e siècle, on sait que l'amiante provoque des maladies pulmonaires comparables à la silicose des mineurs et, depuis plus de cinquante ans, on sait qu'elle est cancérogène. Il n'empêche, cela ne fait que dix ans que l'amiante est totalement interdite. Entre-temps, en toute connaissance de cause, les industriels de l'amiante, des médecins du travail à leur botte et les responsables de l'État à leur service ont laissé des milliers d'ouvriers s'empoisonner. Pire, ils ont milité pour que les

mesures de protection soient retardées. Bilan, rien qu'à Condé-sur-Noireau, des milliers d'ouvriers y ont déjà laissé leur peau, et on estime que plus de 3 000 devraient mourir dans les dix à vingt prochaines années.

La juge qui a convoqué l'ancien médecin du travail avait déjà, en 2006, mis en examen sept anciens directeurs des sites Ferodo-Valéo pour « homicides et blessures involontaires ». Ceux-là ont beau jeu de se défendre en affirmant qu'ils n'avaient fait que « respecter la loi et les normes ».

L'ancien médecin du travail, lui, est soupçonné de « passivité ». D'anciens salariés témoignent qu'il se contentait de leur conseiller : « Buvez du lait », ce qui n'avait évidemment aucun effet protecteur. D'autres rappellent qu'il était membre du Comité permanent amiante, le CPA, où il intervenait comme expert. Cet organisme mis en place par les industriels de

l'amiante en 1983, intervint pendant encore des années pour retarder l'interdiction de la fibre afin de ne pas amputer les bénéfices des industriels.

Ne serait-ce que par son silence, ce médecin a laissé faire et donc participé à l'hécatombe. Mais les industriels l'ont sciemment provoquée, bénis par les responsables de l'État et des pouvoirs publics.

Sophie GARGAN



Bien sûr qu'ils savaient !

1906 – Un inspecteur du travail de Caen fait état de cinquante décès survenus en cinq ans dans une usine de filature et de tissage d'amiante de Condé-sur-Noireau à cause « des poussières siliceuses produites par les divers métiers. »

1918 – Aux États-Unis, des compagnies d'assurance refusent d'assurer sur la vie les travailleurs de l'amiante.

1930 – La responsabilité des poussières d'amiante dans la survenue de l'asbestose (fibrose pulmonaire) est démontrée.

1945 – L'asbestose est enfin reconnue comme maladie professionnelle en France.

1960 – Plusieurs enquêtes révèlent le caractère cancérogène de l'amiante.

1976 – Les cancers liés à l'exposition professionnelle à l'amiante sont enfin reconnus comme maladies professionnelles en France.

1977 – Premiers textes définissant les mesures d'hygiène, de protection et de contrôle et interdisant les floccages contenant de l'amiante.

1997 – Interdiction de l'amiante

• Renault Technocentre – Guyancourt (Yvelines)

Une enquête sur les conditions de travail qui ne changera pas grand-chose !

Sur les 11 500 salariés qui travaillent au Technocentre Renault de Guyancourt (dont 2 400 dans des sociétés de sous-traitance), la moitié se compose d'ingénieurs et cadres. On y conçoit et développe les futurs projets de véhicules. Dans le contexte du contrat 2009 du PDG Ghosn, Renault projette de sortir 26 nouveaux véhicules d'ici deux ans et les délais ont été considérablement réduits : il fallait 3 ans et demi en 1993 pour développer la Laguna 2 ; il a fallu deux ans pour la nouvelle Laguna 3.

Suite aux suicides survenus fin 2006 et début 2007, à la demande d'un CHS-CT du Technocentre (Comité d'hygiène et sécurité - conditions de travail), un cabinet indépendant a mené une enquête sur les conditions de travail. 64 % des travailleurs de Renault et des sociétés de sous-traitance ont répondu. Ce que l'on savait déjà se confirme : plus des 2/3 des salariés travaillent plus de 9 heures par jour. 18 % se disent stressés et sûrement davantage le sont, compte

tenu que tous les employés n'ont pas répondu à l'enquête. De nombreux ingénieurs, cadres et techniciens restent tard au Technocentre et emmènent en plus du travail chez eux.

Face à ce constat, la direction de Renault a annoncé des mesures afin de « maîtriser le temps de travail ». Des affichettes ont été collées sur les portillons pour indiquer que les heures « d'ouverture » du site sont de 7 heures à 20 h 30, au lieu de 5 h 30 à 22 h 30. Mais en réalité, on peut toujours entrer dans le Technocentre avant 7 heures et en sortir bien après 20 h 30. De même, les réunions ne devraient pas être organisées après 18 heures ; du coup, certains chefs les programment de 12 heures à 14 heures avec plateau-repas obligatoire pour tous les participants. La direction a laissé entendre qu'elle paierait certaines heures supplémentaires mais lorsque des salariés demandent à se les faire payer certains chefs répondent : « Mais, moi, je ne vous ai rien demandé ». D'autres répondent qu'« il y a moyen de s'arranger

pour les récupérer ou les payer en heures de roulage » (c'est-à-dire les heures de déplacement en voiture qui sont parfois indemnisées), quant aux rapports entre chefs et employés, il y a peu de chance que cela s'améliore. Car pour tous les responsables, l'objectif, le seul objectif, l'objectif suprême c'est toujours : tenir les objectifs !

À propos des effectifs, la direction a annoncé qu'il y aurait 110 embauches ; mais elles ne concernent pas uniquement le Technocentre et touchent aussi Rueil et Lardy. Quant aux « 240 ressources supplémentaires », il ne s'agit pas d'embauches mais de mutations. Et pour les intérimaires, c'est toujours la précarité.

L'enquête conclut que « les mesures du plan de soutien aux équipes sont significatives et bien orientées », ce dont la direction se félicite. Mais le sentiment général, c'est que Renault communique beaucoup, multiplie les effets d'annonce et qu'en réalité, rien ne change.

Correspondant LO

• Ordre des médecins de Paris

Les blouses ne sont pas blanches

Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) vient de montrer qu'au conseil de l'ordre des médecins de Paris, les responsables avaient pris l'habitude de bien se soigner. Alors que le président, le secrétaire-général, les secrétaires-adjoints et le trésorier sont formellement bénévoles, ils touchaient des indemnités conséquentes pour leur fonction au sein du conseil, allant jusqu'à 82 600 euros par an, sans compter d'autres indemnités versées en fin de mandat et totalement exonérées de charges sociales. Tout cela pour une activité qui correspondait au plus à un mi-temps, d'après le rapport de l'IGAS qui pointe aussi du doigt des honoraires d'avocats très importants, des travaux effectués sans appel d'offres et l'usage régulier des cartes bancaires.

À la suite de ce rapport qu'elle a jugé « accablant », la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, a demandé la dissolution de l'Ordre départe-

mental de Paris. Mais le conseil national de l'ordre des médecins, dont dépend le conseil départemental fait la sourde oreille. Il dit attendre le rapport définitif car les propos de Bachelot « outrepasseraient ses conclusions ». Il prétend que c'est au préfet de dissoudre l'Ordre départemental, en oubliant que celui-ci ne peut le faire qu'après un avis favorable de l'Ordre des médecins.

L'Ordre des médecins a été créé sous Pétain, soi-disant pour défendre au sein du corps médical les bonnes pratiques déontologiques, en l'occurrence, à l'époque, « Travail, famille, patrie ». Au long de son histoire, il a toujours pris des positions réactionnaires, s'opposant à l'avortement par exemple. Mais visiblement on peut à la fois être un tenant de l'ordre moral et couvrir les pratiques financières douteuses des responsables de l'Ordre de Paris.

Cédric DUVAL

Les travailleurs ont montré leur force Il faut maintenant s'en servir !

La grève massive du 18 octobre a montré que les travailleurs répondaient présent et étaient prêts à engager la lutte. Il était évident pour tous qu'une seule journée ne pouvait suffire à faire reculer le gouvernement. Fortes de ce succès, dans de nombreux secteurs, tant à la SNCF qu'à la RATP, des assemblées qui se sont tenues le 19 ont décidé de continuer la grève. Si la fédération CGT n'appelait pas à cette continuation, bien des militants CGT, eux, ont tenu à être aux côtés de ceux qui restaient en grève.

Ceux qui continuaient ainsi la grève ont voulu montrer leur détermination non seulement au gouvernement mais aussi, et à juste titre, aux organisations syndicales. Et même dans les secteurs qui n'ont pas choisi de reconduire la grève, beaucoup attendaient une suite et se disaient prêts pour les prochaines étapes, espérant que de la réunion des fédérations de cheminots prévue pour le 22 octobre allait sortir un appel ferme à la poursuite de l'action.

Mais, prétextant une nouvelle semaine de discussions avec le ministre, la réunion prévue pour le 22 octobre n'a débouché que sur un appel... à une nouvelle réunion le 31 octobre. Aucune date, aucun calendrier, aucun plan de mobilisation n'ont été fixés, seule une action vers la mi-novembre a

été évoquée.

Plutôt que d'annoncer d'ores et déjà la prochaine étape de la mobilisation, les directions syndicales s'en vont donc discuter avec le gouvernement, sans le mettre sous la pression d'un mouvement déjà décidé et enclenché. Dans ces

conditions le gouvernement ne cédera rien, si ce n'est les quelques broutilles qu'il a déjà prévu d'accorder.

Mais si les dirigeants syndicaux semblent se satisfaire du rôle d'interlocuteurs du gouvernement et de négociateurs attirés, ils n'en va pas de même

pour les travailleurs. Les travailleurs, eux, jouent aujourd'hui l'avenir de leur retraite. C'est un sujet trop grave pour qu'ils ne s'en mêlent pas.

L'élan du 18 octobre n'est pas retombé et il ne doit pas le faire.

Correspondant LO



• SNCF

Après le succès du 18, les travailleurs réfléchissent à la suite

Le 18 octobre, de multiples assemblées de grévistes se sont réunies partout dans le pays, pour discuter de comment contrer l'attaque contre les régimes spéciaux de retraite. Bien souvent ces assemblées étaient appelées par des militants de SUD-Rail ou de FO, mais parfois par des militants de la CGT en opposition avec la politique de leur fédération. Beaucoup pensaient que cette puissante journée, tant parmi le personnel d'exécution qu'au sein de la maîtrise et l'encadrement, ne pouvait pas rester sans lendemain.

Ces assemblées sur un même secteur ont souvent regroupé des cheminots de différents services, tels que des contrôleurs, des conducteurs, des vendeurs dans les gares, etc. Mais il y eut aussi des assemblées de grévistes dans les ateliers, les triages, les dépôts. Nombre d'entre elles ont décidé de reconduire la grève, en attente de ce que faisaient d'autres secteurs, à la SNCF mais aussi à la RATP. Des militants et des adhérents de la CGT s'y sont quelquefois exprimés, pour faire part de leur incompréhension devant la politique de leur direction qui privilégie la négociation et non la création d'un rapport de force indispen-

sable pour faire reculer le gouvernement. Pour eux, l'attaque du gouvernement n'est pas négociable et, face à la fermeté affichée par Sarkozy et ses ministres, on ne peut répondre que par autant de fermeté.

Lorsque le 19 octobre la fédération FGAAC (syndicat catégoriel des agents de conduite) a fait savoir qu'elle retirait son préavis reconductible, suite à un accord obtenu avec la direction de la SNCF soutenue par le gouvernement, bien des militants et adhérents de ce syndicat ont non seulement exprimé leur réprobation, mais sont restés en grève. En effet cet accord prévoit que les conducteurs devront travailler

cinq ans de plus et partir en retraite à 55 ans au lieu de 50 ans.

Le 19 octobre, bien des assemblées ont donc reconduit la grève, y compris jusqu'au 22, date de la rencontre interfédérale. Certes le nombre de grévistes baissait de jour en jour, mais le moral était là. Certains disant : « On s'est préparé à faire trois semaines ou un mois de grève, on peut donc tenir deux, trois ou quatre jours ». Et là où les militants de la CGT n'avaient appelé qu'à 24 heures le 18, des adhérents de ce syndicat restaient en grève, disant qu'ils ne casseraient pas celle-ci, même s'ils n'étaient pas d'accord sur tout avec leurs camarades qui continuaient.

Dans le même temps la presse rabâchait que la circulation serait normale le 19 après-midi, puis le 20 en soirée, puis le 22, puis... ! En fait les cheminots voulaient faire savoir au gouvernement ainsi qu'aux directions syndicales qu'ils étaient prêts à continuer.

Le lundi 22 octobre au soir, beaucoup de cheminots encore en grève ou ayant repris le travail attendaient qu'un appel précis à une grève illimitée soit proposé par les fédérations syndicales. Et lorsqu'ils ont pris connaissance de l'absence de proposition, lorsqu'ils ont su qu'il fallait attendre le 31 octobre pour que les fédérations se rencontrent à nouveau et appellent peut-être à une éventuelle journée pour la mi-novembre (au cas où les négociations du 24 octobre avec le ministre du Travail n'aboutiraient pas), il n'y a pas eu d'abattement ni de démoralisation. Beaucoup se sont alors demandé comment faire pour repartir, tout en attendant ce qui va être proposé.

Aujourd'hui, chez les militants de la CGT il y a un certain malaise, car depuis plusieurs semaines ils attendent un plan de mobilisation précis. Ils ne comprennent pas pourquoi les travailleurs de la fonction publique seraient appelés le

20 novembre et eux le seraient peut-être le 15. Et le fait que le secrétaire de la CGT cheminots ait annoncé que la réforme des retraites n'était pas négociable, tout en réclamant aussitôt de négocier le système des décotes, leur semble paradoxal, puisqu'il s'agit là d'un tout.

Suite à cette interfédérale du 22 octobre, des militants de la CGT de plusieurs secteurs disent vouloir écrire à leur fédération pour réclamer des dates précises afin d'entrer de nouveau en grève, en précisant que la réforme des retraites n'est pas négociable. Certains secteurs CGT menacent même de se regrouper et de déposer des préavis reconductibles. Le secteur de Toulouse par exemple a écrit à la fédération que, si rien de sérieux n'était proposé rapidement, il appellerait à la grève illimitée dès le 6 novembre.

Partout les discussions continuent. Partout le moral est bon.

Correspondant LO

La détermination des cheminots

(Correspondance LO – SNCF)

À la Gare de Paris-Nord

A Paris Nord, nous sommes restés en grève jusqu'au 23 octobre. La veille encore, 40 % des conducteurs n'avaient pas repris le travail.

Pendant ces cinq jours, des assemblées inter-services ont été organisées, regroupant jusqu'à 130 personnes, agents de conduite et agents des gares confondus, ce qui ne s'était pas vu depuis les grèves de 1995. En dépit des directives de la CGT et de la FGAAC appelant à reprendre le travail dès le 19, bien des grévistes, y compris des syndiqués de ces organisations, ont choisi de rester en grève.

Les participants à l'assemblée du 22 ont voté à l'unanimité une motion exigeant des syndicats un plan de mobilisation daté, précis, reconductible et qui concernerait les travailleurs du public et du privé, pour construire la suite nécessaire.

Si aucun gréviste ne regrette d'avoir continué la grève après le 18, beaucoup s'interrogent sur la possibilité de regrouper à nouveau autant de grévistes la prochaine fois. D'autant que les positions on ne peut plus vagues des fédérations ne sont pas faites pour rassurer.

Il n'empêche que nous sommes toujours là, décidés à tout faire pour que la prochaine grève soit une réussite afin d'obliger le gouvernement à remballer son projet de réforme.

Aux Ateliers du Landy (Seine-Saint-Denis)

Aux Ateliers du Landy, où sont entretenus les TGV Nord, la reprise du travail a été votée le mardi 23 octobre par une petite assemblée d'une quarantaine d'agents.

Les grévistes, qui avaient cessé le travail depuis le 18, ne sont pas découragés. Ils attendaient certes un appel ferme de la part des organisations syndicales, mais se disent prêts à continuer, même à la mi-novembre, si c'est cela qui est décidé. L'ambiance n'est pas au découragement.

Région de Lyon

Dans la région de Lyon, la grève du 18 octobre a été massivement suivie, y compris chez les cadres. La manifestation était dynamique, de nombreux cheminots, bien sûr, mais aussi



Manifestation du 18 octobre à Marseille.

des grévistes d'EDF GDF, de France Télécom et de La Poste, des enseignants et des travailleurs du privé comme ceux de Rhodia et Famar.

Chez les cheminots, tous discutaient de la suite à donner. Les dirigeants CGT faisaient pression pour que la grève s'arrête le 18, allant jusqu'à organiser des assemblées séparées dans certains secteurs. Cependant bien des syndiqués et militants CGT n'approuvaient pas cette position et certains ont voté la poursuite de la grève, faisant ainsi connaître énergiquement leur désaccord.

Au Triage de Sibelin, à Feyzin, comme au Dépôt de Vénissieux, les assemblées des grévistes ont voté la poursuite dès le jeudi matin. Même chose le lendemain. Aux Ateliers d'Oullins, la grève s'est poursuivie également le vendredi 19. La reprise du travail n'a été décidée qu'à l'assemblée du lundi 22 octobre.

À la gare de la Part-Dieu où la grève n'a pas été reconduite ainsi qu'à la gare de Perrache, où la reprise s'est faite partiellement et progressivement, les TER ont continué à ne pas circuler, remplacés par des cars toute la journée de samedi et en partie le dimanche.

Beaucoup de cheminots pensaient que le 22 octobre au soir les syndicats allaient annoncer une suite immédiate. Ce ne fut pas le cas et certains ont eu du mal à comprendre. Le climat n'est cependant pas à l'abattement. Pour la plupart la conviction reste qu'il va falloir une grève plus dure si les cheminots ne veulent pas se faire voler leurs retraites et que le 31 octobre les syndicats doivent annoncer la grève.

À Limoges

La manifestation du 18 octobre a regroupé plusieurs milliers de salariés, dont 800 cheminots. Parmi les slogans criés, on a pu entendre : « *Travailler plus pour gagner moins, NON !* » ou « *37 ans et demi pour tous les salariés, c'est ça l'égalité* ». Puis, la grève a été reconduite pour la journée du vendredi, tant à Limoges qu'à Brive.

Bien des grévistes qui avaient repris le travail à l'atelier et sur les chantiers pensaient qu'il aurait été juste de continuer la grève, mais ne se voyaient pas le faire sans la majorité des cheminots et sans la CGT, le syndicat majoritaire. Les responsables CGT étaient pour leur part opposés même à la tenue d'assemblées que des adhérents leur demandaient. Ils laissaient seulement entendre que la prochaine grève serait reconductible. Mais, au soir du 22, lorsque les cheminots apprirent que rien de concret ne sortait de la rencontre entre les fédérations, c'est la perplexité et la méfiance qui dominèrent chez ceux qui attendaient que le syndicat annonce la grève. Les cheminots se demandent si les directions syndicales ont vraiment l'intention de relancer un mouvement fort, tant il paraît évident à beaucoup qu'il n'y a rien à attendre de la négociation avec le gouvernement.

Beaucoup n'y renoncent cependant pas : l'énergie déployée le 18 est toujours là et les cheminots ont encore bien l'intention de s'en servir.

À Rennes

Près de 80 % des cheminots de la région Bretagne ont fait grève le 18 octobre dont beaucoup de jeunes qui refusent aussi que l'on s'attaque aux retraites. Pour beaucoup, c'était leur première grève, leur première manifestation. Certains l'expliquaient ainsi : « *On en a déjà marre des conditions de travail et des salaires minables, ce n'est pas pour accepter des retraites encore plus basses.* »

La réussite de la grève du 18 a été telle que nombreux sont ceux qui se disent aujourd'hui qu'on ne peut en rester là. Ce qui inquiète par contre, c'est le flou organisé par les fédérations syndicales. La plupart des cheminots et en particulier ceux proches de la CGT, attendaient une date précise pour continuer, voire amplifier la mobilisation. Mais rien n'est vraiment venu, à part une éventuelle action à la mi-novembre. Quand exactement ? Mystère.

Toujours est-il que le moral des agents est toujours élevé. Certains se disent déterminés à ne pas s'en laisser conter et envisagent d'aider aux tournées de chantiers pour convaincre le plus grand nombre que le combat engagé ne pourra pas s'arrêter là.

À Nantes

Sur la région de Nantes, les grévistes étaient un peu plus de 80 % le 18 octobre, ce qui est un succès.

La grève a été reconduite jusqu'au lendemain 9 heures et c'est tous ensemble, à 800, que nous sommes partis en cortège au centre-ville rejoindre la manifestation inter-profession-

nelle.

Cette manifestation a regonflé tout le monde, car en plus des cheminots il y avait le reste de la Fonction publique avec un cortège important d'électriciens et de gaziers, d'enseignants, de salariés territoriaux ou du CHU et aussi de fortes délégations du privé comme ceux de Trelleborg, d'Airbus ou encore ceux des magasins Leclerc.

Le lendemain, l'assemblée a décidé de suspendre le mouvement.

Ce premier tour de chauffe, ressenti positivement par tous, a été l'occasion de discuter des suites à donner au mouvement et de nouer des contacts qui serviront sûrement dans les prochains jours à construire la riposte nécessaire.

Aux ateliers de Quatre-mares (près de Rouen)

Aux Ateliers de Quatre-Mares (environs 800 cheminots) la grève du 18 octobre avait été préparée par des assemblées générales régulières. Dès 6 h 30 de très nombreux ouvriers ont participé aux piquets. Mis à part quelques cadres, pratiquement tout le monde était en grève ce jour-là.

Après l'assemblée générale et un dépôt de motion, les cheminots ont rejoint les mécaniciens du Dépôt de Sotteville et ensemble se sont rendus à la manifestation où quelque 1 000 cheminots ont défilé.

À l'assemblée du lendemain matin des discussions houleuses ont opposé des grévistes à certains syndicalistes qui voulaient faire reprendre tout de suite. La grève a été reconduite avec un rendez-vous lundi 22 octobre au matin pour faire le point.

Ce jour là, le travail a repris bien que de nombreux cheminots présents à l'assemblée ne voulaient en aucun cas en rester là. Le sentiment que les directions syndicales ne sont pas à la hauteur est largement partagé. Comme l'est aussi la conscience que pour faire reculer le gouvernement il est nécessaire que le mouvement s'amplifie.

Une nouvelle assemblée aura lieu jeudi 25 octobre. Beaucoup de cheminots parmi nous sentent qu'il va falloir, dès maintenant, discuter des moyens de développer le mouvement. C'est d'ailleurs le seul moyen d'entraîner ceux qui hésitent.

• Les grèves de 1995 et de 2003

Rendre victorieux un mouvement... ou le faire capoter

1995 : la riposte au plan Juppé

En novembre 1995, le Premier ministre Alain Juppé présentait son plan de réforme de la Sécurité sociale, comportant entre autres une mise à mal des régimes spéciaux de retraite et de ceux de la fonction publique, avec l'allongement de la durée de cotisation de 37,5 ans à 40 ans pour une retraite à taux plein.

Aussitôt, sept fédérations de fonctionnaires, de cheminots et d'agents de la RATP appelèrent à une grève générale, le 24 novembre.

La CGT, sans craindre d'être débordée, favorisa les assemblées inter-secteurs, inter-entreprises, mélangeant cheminots, agents de la RATP, enseignants, postiers, poussant les secteurs les plus combattifs à rendre visite à ceux qui l'étaient moins. « *Tous ensemble !* » était le slogan du mouvement.

Le 28, lors de la nouvelle journée, la grève était totale à la SNCF et la RATP. Elle s'étendait ou se maintenait les jours suivants à La Poste, à EDF-GDF, à France Télécom et chez les enseignants. Alors que Juppé continuait à se dire « *droit dans ses bottes* », les syndicats appelèrent pour le 5 décembre à une « *puissante journée d'action nationale dans les secteurs privé*



Manifestation en décembre 1995.

et public ». La veille, les principaux syndicats de cheminots boycottèrent les travaux de la commission chargée de discuter de la réforme des régimes spéciaux. Le 5 décembre, entre 700 000 et un million de travailleurs défilèrent dans tout le pays. La plupart étaient des salariés du public, mais dans les manifestations nombreux aussi étaient les travailleurs du privé.

Les journées d'action, parce qu'elles étaient suffisamment rapprochées et annoncées à l'avance, loin d'être des journées sans lendemain, étaient au contraire perçues comme des points d'appui réels permettant aux secteurs déjà en grève d'y rester et aux autres de s'y rallier. Le 11 décembre, Juppé annonça ne plus toucher à l'âge de départ en retraite des employés de la

SNCF et de la RATP, avant de retirer sa réforme des retraites pour l'ensemble de la fonction publique.

En trois semaines, les travailleurs étaient parvenus à faire reculer le gouvernement.

2003 : les syndicats désorganisent la grève

Le gouvernement attendit 2003 avant de revenir à la charge. Mais cette fois il obtint satisfaction, non pas parce que les travailleurs furent moins combattifs qu'en 1995, mais parce que les fédérations syndicales, et en premier lieu la CGT, eurent une politique contraire aux intérêts du mouvement.

À EDF-GDF, la grève et la manifestation du 3 octobre 2002 contre la réforme de leur

régime de retraite surprisent tout le monde par leur ampleur. Mais le lendemain, les organisations syndicales, loin de s'appuyer sur la mobilisation qu'elles avaient créée, entamaient des négociations avec la direction.

Contre la réforme des retraites de Fillon, les enseignants entamèrent la grève dès le mois d'avril 2003. Le 13 mai, eut lieu une journée de grève, à la SNCF et à la RATP. Elle fut un succès énorme. Seulement, au lieu de s'appuyer sur l'élan donné par cette journée, les principales fédérations syndicales, dont la CGT, n'appelèrent qu'à une manifestation pour le dimanche 25 mai puis à une grève le 3 juin, prélude, disaient-elles, à un mouvement reconductible qui ne vint jamais.

Contrairement à 1995, la CGT se garda alors de réclamer le retrait du plan Fillon, se contentant de réclamer « *une autre réforme des retraites* ». De plus, elle s'opposait à toutes les assemblées communes, cherchant au contraire à isoler les secteurs les uns des autres.

Le mouvement se terminait piteusement le 10 juin. La réforme était appliquée pour la seule fonction publique. Mais tout le monde savait que le répit serait de courte durée pour les régimes spéciaux.

C.B.

• EDF-GDF

Le succès de la journée du 18, en attendant la suite

Selon la direction (mais c'est toujours elle qui publie ce genre de chiffres) le nombre des grévistes, chez EDF, au plan national, était de 65,22 % par rapport à l'effectif qui aurait dû être réellement présent le 18. Il y avait donc pratiquement deux tiers du personnel en grève. Pour Gaz de France, la direction n'a donné que le pourcentage par rapport à l'effectif théorique (qui comprend les agents en stage, en RTT, etc.) lequel est très légèrement supérieur à ce même pourcentage pour EDF. On peut donc supposer que le nombre des grévistes, à GDF, était au moins égal, et peut-être même légèrement supérieur. Enfin pour le RTE, Réseau de transport d'électricité (puisque'il s'agit maintenant d'une société séparée), les grévistes étaient 68,21 %.

Dans les centrales nucléaires (comptabilisées dans EDF), le pourcentage des grévistes par rapport à ceux qui devaient être présents s'établit à 69 %. Et il y aurait eu, selon la CGT, une baisse de charge considérable, de 10 000 mégawatts. Compte tenu qu'une centrale nucléaire a une puissance de l'ordre de 1 300 mégawatts, cela représente donc l'équivalent de sept à huit centrales mises à l'arrêt.

Dans la région parisienne la grève a été très bien suivie. À Paris même, les trois centres existants (Paris Nord, Paris Aurore et Paris Tour Eiffel) s'échelonnaient entre 68 % et 74 % de grévistes.

C'est un incontestable succès donc.

Maintenant il paraît évident à ceux qui ont fait grève qu'une seule journée ne suffira pas. Les grévistes du 18 attendent donc l'annonce d'une nouvelle journée de grève, et en particulier que les syndicats de l'énergie alignent leurs propositions sur celles des syndicats de cheminots.

Correspondants LO

• La grève du 18 octobre à la RATP

Un succès remarquable

Le 18 octobre, à la RATP, la grève a été un franc succès : 60 % de grévistes à la maintenance, 70 % parmi les travailleurs du métro, 80 % parmi ceux des bus et du RER, soit au total environ 30 000 grévistes.

Dans le métro, des assemblées de grévistes se sont tenues qui, malgré les réticences syndicales, ont voté pour la continuation de la grève le vendredi 19, avec appel à de nouvelles assemblées. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'un rendez-vous pour savoir ce qui allait être fait dans les autres secteurs et à la SNCF. Au terminus de la Porte-de-Saint-Cloud par exemple, les grévistes se sont retrouvés à environ 300, venus de différents secteurs : Porte-de-Saint-Cloud bien sûr mais



Une AG commune du 18 octobre RATP métro-bus.

aussi Pont-de-Sèvres, Auteuil, Balard, ainsi que des dépôts de bus de Croix-Nivert et Point-du-Jour (15^e arrondissement de Paris).

La grève a aussi été très suivie dans tous les dépôts de bus (y compris par la maîtrise) et les piquets de grève au matin du 18 étaient très nombreux. Au dépôt des Lilas par

exemple, la mobilisation et la colère étaient au plus fort et à celui de Nanterre, avec 98 % de grévistes et 250 conducteurs au piquet de grève, c'était du jamais vu ! Le lendemain, des équipes de grévistes sont allées vers les autres dépôts pour faire connaître leur décision de poursuivre la grève. Et si celle-ci a finalement été suspendue

le samedi 20, les travailleurs ont tenu à exprimer qu'il s'agissait maintenant d'organiser et de préparer la prochaine grève. Autre exemple encore, le dépôt de Montrouge où la grève a été très suivie : 97 % chez les conducteurs de bus et les ouvriers de la maintenance.

Ainsi, la grève du 18 et même les journées qui l'ont suivie ont fait la démonstration qu'à la RATP, comme à la SNCF, les travailleurs sont mobilisés et ont répondu massivement à l'appel des syndicats. Aujourd'hui, tous sont conscients de l'importance de l'enjeu autant que de l'importance de la lutte qu'il faudra mener pour faire reculer gouvernement et directions.

Correspondants LO

• Air France

La journée du 18 octobre

À Air France, différentes sections syndicales avaient appelé depuis plusieurs semaines à faire grève le 18 octobre, appel relayé plus mollement et plus tardivement par les bureaux nationaux de ces syndicats.

La suppression des régimes spéciaux et ce que cela représente, on connaît : c'est arrivé à Air France en 1991, bien avant même la privatisation de la compagnie. Et surtout, pour de nombreux travailleurs des ateliers, du fret, parmi le personnel commercial, etc., l'envie ne manquait pas de faire savoir que les attaques gouvernementales, ça suffit. Dans les discussions, il revenait souvent comme une évidence que, si pour le moment Sarkozy et son gouvernement s'en prennent aux cheminots, électriciens, gaziers, etc., ce n'est que pour mieux préparer une nouvelle attaque contre les retraites, cette fois, de tous les salariés.

Et puis Sarkozy peut faire ses discours sur le « travailler plus pour gagner plus », chacun voit bien que la direction d'Air



France affiche dans la presse, mois après mois, des résultats financiers mirobolants, tandis que nos salaires, eux, sont de fait gelés depuis des années et que la charge de travail, dans bien des secteurs, ne cesse de croître.

Alors le 18 octobre, si dans

certains secteurs d'Orly, de Roissy, de Villeneuve, il y a eu 10 % de grévistes, dans d'autres on a parfois atteint 60 %, voire 70 % du personnel qui a cessé le travail une demi-journée, et plus souvent la journée entière, notamment dans les ateliers et à l'Escale (les

aérogares).

Quant à la manifestation parisienne, ceux des grévistes qui ont pu la rejoindre étaient une bonne centaine, une participation qui rappelle celle aux manifestations contre le CPE.

Correspondant LO

Grève annoncée du personnel navigant commercial

La direction d'Air France aime à se vanter de ses résultats tout en maintenant le gel des salaires – et les deux vont de pair. Et elle n'embauche aussi qu'au compte-gouttes, même là où les besoins sont les plus criants.

Mais, à trop tirer sur la corde, celle-ci finira bien pas craquer. En tout cas, pratique-

ment tous les syndicats de PNC (personnel navigant commercial – hôtesses et stewards) viennent de déposer un préavis de grève pour la dernière semaine d'octobre, avec comme revendications les salaires et les conditions de travail.

Que les PNC en aient assez, on l'imagine sans peine. Qu'ils

le montrent, tant mieux ! Et la seule chose que n'aurait pas volée la direction, elle qui nous impose à tous les mêmes conditions de travail et de salaire dégradées, c'est que nous nous retrouvions tous ensemble, dans tous les secteurs de la compagnie, à lui présenter l'addition.

Correspondant LO

• Faurecia – Cergy-la-Tour (Nièvre)

Les préretraites remises en cause

En juin 2006, le groupe Faurecia annonçait la suppression de 690 emplois sur toute la France pour 2007 et 2008. Après les usines de Nogent-sur-Seine, Beaugency, Brières, le centre recherche et développement de Nogent-sur-Vernisson, c'est l'usine de Celles-sur-Plaine dans les Vosges qui vient de fermer. 97 travailleurs vont se retrouver sans emploi.

À Cergy-la-Tour, la direction avait annoncé la suppression de 140 emplois et des départs en préretraite. Les premiers devaient partir avant la fin

de l'année 2007. Mais voilà que, tout d'un coup, la direction nous réunit pour annoncer des commandes urgentes : il y a une augmentation de la charge de travail jusqu'à la fin de l'année, alors pas de départs en préretraite.

Pourtant, après des dizaines d'années de travail harassant, les travailleurs concernés pensaient bien pouvoir profiter d'un peu de repos et s'étaient organisés pour cela. Mais la direction les considère comme des pions et, selon son bon vouloir, ils n'ont aucune garantie

sur ce qui va se passer en 2008.

La direction voudrait mettre en place la précarité au travail pour tous. Il y a déjà des dizaines d'intérimaires (et des nouveaux viennent d'arriver) qui ne savent pas sur combien de mois de salaire ils vont pouvoir compter.

Peugeot, l'actionnaire majoritaire de Faurecia, veut faire des économies de main-d'œuvre pour maintenir, voire même augmenter ses bénéfices.

Au premier semestre 2007, le groupe Faurecia a mis de côté 39,9 millions d'euros pour

payer ses restructurations (c'est-à-dire des licenciements). À Villiers-la-Montagne, en Lorraine, il a bénéficié gratuitement de l'ancienne usine Dae-woo, avec une remise en état payée par le Conseil régional.

Licencier des centaines de travailleurs, faire travailler plus et dans la précarité ceux qui restent tout en bénéficiant d'aides publiques, voilà la politique de ce groupe... comme de bien d'autres !

Correspondant LO

• Industrie pharmaceutique

L'intérêt des patients ou celui des trusts

La société pharmaceutique américaine Genentech commercialise aux États-Unis deux produits très voisins contre la pousse anarchique des vaisseaux sanguins dans certaines affections.

Le premier, le Lucentis, est utilisé contre une affection de la rétine qui rend aveugles des millions de vieilles personnes,

une forme de la dégénérescence maculaire liée à l'âge. Il coûte plus de 2 000 dollars l'injection, injection qu'il faut répéter neuf fois.

Le second, l'Avastin, plus ancien, est utilisé contre le cancer. Il coûte bien moins cher.

Or il se trouve que des ophtalmologues ont eu l'idée de remplacer le Lucentis par

l'Avastin, ce qui semble très bien fonctionner. Entre 2 000 dollars l'injection pour l'un, et moins de 70 dollars pour l'autre, le choix des ophtalmologues et surtout des patients a été vite fait. Du coup, les ventes du Lucentis ont montré un soudain accès de faiblesse.

Mais que faire, quand on est un industriel de la pharmacie,

lorsqu'un traitement coûte trente fois moins cher qu'un autre pour le même résultat ? Genentech a trouvé : aux États-Unis, le prix de l'Avastin vient d'être multiplié par dix chez les ophtalmologues. Qui a dit que, pour les trusts pharmaceutiques, le progrès n'avait pas de prix ?

R.L.

• ADDSEA Besançon

Nouvelle journée de grève le 26 octobre

À l'ADDSEA, structure du secteur social qui emploie 500 salariés sur le département du Doubs, on se bat depuis des années pour le passage aux 35 heures. En 1999 la direction avait considéré que, du fait des congés conventionnels en plus des cinq semaines de congés payés, nous serions déjà aux 35 heures. Une quarantaine de salariés, appelés un temps « les 40 voleurs » par la direction générale, avaient saisi les Prud'hommes et gagné. Selon leur jugement, l'entreprise devait réduire le temps de travail et nous payer 4 heures supplémentaires par semaine effectuée sur cinq ans (soit plus de cinq millions d'euros au total).

Dans un premier temps, comme l'ADDSEA est une structure associative de droit privé, mais qui ne tourne que grâce à de l'argent public (Conseil général, État, Protection judiciaire de la jeunesse), la direction générale a affirmé qu'elle refuserait de demander les fonds nécessaires pour payer le passif qui nous est dû et les créations de postes nécessaires. La journée de grève massive du 21 mai dernier, où de nombreux services étaient fermés, avait débloqué un peu la situation. Depuis, le Conseil général a promis 1,5 million d'euros pour verser le passif dû aux salariés. Mais il n'y a toujours pas de réponse de la part de l'État et, en ce qui concerne la réduction du temps de travail, la direction générale se contente de recopier les textes législatifs et conventionnels en vigueur, en cherchant à y ajouter, ici ou là, des dispositions moins favorables aux salariés... comme par exemple un droit de réquisition des salariés en cas de grève !

Réunis en assemblée générale le 12 octobre, une nouvelle journée de grève a été décidée pour le 26, jour du conseil d'administration de l'ADDSEA, avec rassemblement devant le conseil d'administration, et manifestation jusqu'à la préfecture.

Correspondant LO

• Goodyear-Dunlop – Amiens

Non au projet de la direction

Les travailleurs des usines amiénoises de Goodyear-Dunlop, qui regroupent 2 700 travailleurs, ont refusé très majoritairement, lors d'une consultation faite le vendredi 19 octobre, la nouvelle organisation des équipes projetée par la direction du groupe. Et pour cause !

Elle aboutirait en effet à faire passer l'ensemble des travailleurs en 4x8, alors qu'aujourd'hui la majorité font les 3x8 en semaine. Pour ceux qui travaillent le week-end, cette nouvelle organisation entraînerait un allongement de la durée du travail (de 28 heures à 35 heures), sans augmentation de salaire correspondante. Elle entraînerait également la suppression de 450 emplois sur

trois ans, par le biais de départs à la retraite et préretraite non remplacés.

Bien entendu, le patron a fait son chantage habituel, prétendant que ce plan est la « *seule solution pour rester compétitif* », et qu'il était la condition pour faire un investissement de 52 millions d'euros, nécessaire à la modernisation de la production. Il a bien entendu ajouté à sa propagande le fait que les « *coûts de production* » du site seraient supérieurs de 25 % à ceux des usines allemandes. Bref, l'usine serait menacée de fermeture si la direction ne réalisait pas son plan.

Le même discours a été tenu chez Continental à Clairoux, près de Compiègne, où la direction voudrait faire passer les tra-

vailleurs aux 40 heures au 1^{er} janvier 2008, avec une grosse perte de salaire à la clé. Elle prétendait également que l'usine de Clairoux était la plus chère du groupe, et que les investissements ne pouvaient être débloqués sans une signature de l'accord. Quand il s'agit de faire travailler plus tout en imposant aux travailleurs de gagner moins, les patrons ne se montrent pas très originaux pour les arguments.



En juillet dernier, les travailleurs de Goodyear-Dunlop avaient déjà fait grève contre les attaques de la direction. En septembre, ils avaient recommencé en bloquant les entrées de l'usine pour empêcher la tenue d'une première consultation organisée par le patron. Les tra-

vailleurs tiennent bon. Il n'y a en effet aucune raison pour qu'ils se sacrifient, d'autant que Goodyear-Dunlop est le numéro 1 mondial du pneumatique, et pas une petite entreprise en difficulté !

Aline RETESSE

• La Poste – Mulhouse (Haut-Rhin)

Trois jours de grève font reculer la Poste

Depuis la réorganisation de la distribution du courrier au mois de juin, plus d'une tournée sur cinq a été supprimée sur les cinq bureaux que compte la plate-forme de Mulhouse. Du coup, souvent, les facteurs n'arrivent pas à terminer leur distribution à 15 h 30, horaire théorique de fin de tournée.

La direction, qui expliquait à qui voulait l'entendre que tout rentrerait dans l'ordre après une période d'adaptation, a quotidiennement recours à des intérimaires non formés. L'un d'eux a ainsi terminé sa tournée à 20 heures se retrouvant devant le bureau, portes closes !

Quant au directeur de la plate-forme de Mulhouse, la seule tournée qu'il ait effectuée est celle des bureaux, il y a trois semaines. Il a ainsi convoqué des facteurs pour leur signifier tout simplement qu'ils étaient incompetents, incapables et qu'ils devraient, après des années de métier, « *penser à faire autre chose* » !

C'est sans doute le mépris affiché de la direction qui a poussé à la grève. Un préavis illimité a été déposé pour le 17 octobre par une intersyndicale (CGT-CFDT-SUD-FO-CFTC), une des revendications principales portant sur le redé-

coupage des tournées et la création de huit tournées et demie supplémentaires sur la plate-forme.

Le premier jour de grève, 75 facteurs sur 100 se retrouvaient au Centre de tri pour demander des comptes à la direction, qui proposait, en tout et pour tout, deux créations de postes !

Le lendemain matin, 18 octobre, les facteurs manifestaient en ville en faisant signer largement une pétition de soutien à leur mouvement. L'après-midi, des facteurs venus de Colmar (distant de 45 km) les rejoignaient pour participer à la manifestation sur les retraites.

Quant aux agents du Centre d'entraide de Strasbourg, qui sont censés combler n'importe quelle vacance de poste sur la région, ils étaient à 90 % en grève, marquant ainsi leur solidarité.

Le vendredi 19 au matin, une assemblée générale rendait compte de la deuxième proposition de la direction : quatre postes supplémentaires. Même s'ils étaient moins nombreux à poursuivre la grève, les facteurs présents jugeaient cette proposition toujours insuffisante, et décidaient de continuer le mouvement. Dans la journée, la direction annonçait la création

de six postes avec les embauches correspondantes, et la transformation rapide en CDI de douze postes jusque-là occupés par des intérimaires.

Les grévistes, régulièrement tenus au courant lors des négociations, ont accepté ces nouvelles propositions et la reprise du travail fut décidée pour le lendemain. Ces trois jours de grève ont été pour les facteurs l'occasion d'exprimer leur ras-le-bol vis-à-vis de leurs conditions de travail et, si tout n'est pas réglé, le sentiment d'avoir fait reculer la direction par l'action collective domine.

Correspondant LO

• La Redoute – Wattrelos (Nord)

Échec au licenciement d'un délégué

Durant plus de quatre semaines, notre collègue David, délégué CGT aux Ramassages, un des secteurs les plus pénibles de l'entreprise, a été mis à pied par la direction de la Redoute, sous un prétexte plus que léger : il était accusé, ce qu'il niait, d'avoir écrit des propos désobligeants sur une cadre. Cette cadre, elle, avait traité des salariés de « *crasseux* » et de SDF. Du coup, un carton de « *SDF* » rempli d'inscriptions peu flatteuses sur la cadre en question, avec des écritures très diverses, avait fait son apparition dans le service.

C'est pourtant David qui a été sanctionné d'une mise à pied

conservatoire, dans l'attente d'un entretien pouvant se conclure par son licenciement. Sans être prévenu et se présentant comme d'habitude, une cadre du secteur lui a dit qu'il ne pouvait plus entrer dans l'entreprise, comme s'il était quasiment un homme dangereux.

Mais voilà, cette nouvelle a provoqué dès le jour même un débrayage de plus de 100 personnes, en solidarité avec ce travailleur très apprécié pour sa gentillesse et sa combativité. La direction faisant la sourde oreille, nous étions plus de 200 le jour de l'entretien. Et comme la direction, quinze jours plus tard, faisait encore le mort, nous

sommes retournés lui demander des comptes encore plus nombreux avec d'autres secteurs de l'entreprise, le jeudi 11 octobre.

L'inspecteur du travail, qui a vu que tous les syndicats, sauf la CGC, soutenaient David et que nous étions nombreux à débrayer en solidarité avec notre camarade injustement attaqué, a refusé le licenciement et sommé la direction de la Redoute d'organiser sa réintégration, ainsi que de lui payer ses jours de mise à pied.

Comme quoi la solidarité, c'est un moyen efficace de réparer les injustices.

Correspondant LO

• MGEN Mutuelle de l'Éducation nationale Grand-Quevilly (Seine-Maritime)

Des suppressions d'emplois annoncées

Des suppressions d'emplois sont annoncées à l'antenne normande de la Mutuelle de l'Éducation nationale (MGEN), située à Grand-Quevilly.

Le siège normand de la MGEN comptait jusqu'à présent 53 salariés. 25 emplois devraient être supprimés.

Au début du mois, tous les salariés ont reçu un livret qui leur conseille de chercher un autre emploi ailleurs. La direc-

tion espère ainsi qu'entre les départs volontaires et la dizaine de départs possibles par mesure d'âge, elle n'aura pas à annoncer de licenciement « *sec* » à la date butoir, fixée en juin 2008.

Mais pour les salariés de la MGEN, qu'il s'agisse de départs avant licenciement ou de licenciements tout court, cela signifie que 25 emplois vont encore passer à la trappe !

Correspondant LO

• Turquie

L'armée sur le pied de guerre



L'armée turque est sur pied de guerre. Plusieurs dizaines de milliers de soldats – on parle de cent mille – sont concentrés le long de la frontière irakienne et le chef de l'état-major se dit « décidé » à pénétrer sur plusieurs dizaines de kilomètres à l'intérieur de l'Irak, là où la population est en majorité kurde. L'objectif serait d'en chasser les combattants du PKK, l'organisation de guérilla fondée par des Kurdes de Turquie, qui seraient environ 3 500, regroupés dans des camps en territoire irakien.

Depuis le mois de janvier, plus d'une cinquantaine de soldats turcs sont morts à la suite des attaques attribuées au PKK, qui agit également en territoire turc. Dimanche 21 octobre, 12 soldats turcs y ont été tués,

dans un village situé près de la frontière. L'armée turque a répondu en faisant 32 morts, utilisant des avions de chasse, des hélicoptères de guerre et de l'artillerie pour bombarder les positions du PKK.

En fait, depuis le mois d'avril, le chef de l'armée turque, le général Büyükanit, mène une campagne intensive pour obliger le gouvernement à donner sa caution à une opération militaire en Irak. Réticent, le gouvernement dirigé par Erdogan, chef du parti AKP sorti vainqueur des élections de l'été, a fini par céder, demandant officiellement au Parlement d'autoriser l'armée à mener des opérations de grande envergure.

L'armée va-t-elle mainte-

nant mettre ses menaces à exécution ? Ce n'est cependant pas sûr. De toutes parts, et en particulier du côté des États-Unis, la Turquie a été mise en garde contre une telle opération. Et lundi 22 octobre le ministre de la Défense turc a reconnu qu'il existe des « projets d'incursion de l'autre côté de la frontière » mais « pas prévus de façon urgente ». En fait, comme le rappelait une partie de la presse turque, il y a déjà eu ces dernières années pas moins de 24 opérations militaires à l'intérieur du territoire irakien, dont certaines de grande envergure, mobilisant parfois jusqu'à 35 000 soldats, sans venir pour autant à bout de la présence du PKK en Irak du Nord.

L'état-major lui-même sait donc bien qu'il ne réussira pas à écraser le PKK. Sa campagne vise plutôt à faire pression sur les États-Unis et sur les autorités kurdes irakiennes pour qu'ils se chargent eux-mêmes de limiter son action, voire de lui interdire les actions armées en direction de la Turquie. Le président kurde irakien Jalal Talabani a ainsi proposé au PKK de se transformer simplement en « mouvement politique ».

En revanche, toute cette affaire est l'occasion de mener en Turquie une campagne nationaliste et guerrière, dans laquelle les chefs de l'armée et l'extrême droite rivalisent à qui fera le plus appel à la solidarité avec les soldats victimes de la « terreur » du PKK. Une collecte a été lancée en faveur des soldats et des manifestations de

soutien ont lieu, en fait plus bruyantes que massives. Tout cela est l'occasion pour l'armée de prendre sa revanche sur le gouvernement et de faire comprendre à Erdogan et à ceux qui le soutiennent qu'en Turquie, encore aujourd'hui, c'est elle qui peut imposer ses choix.

En effet une partie de la presse turque elle-même explique qu'il n'y a pas de « solution militaire » à la question kurde. Le Tüsiad, organisation patronale équivalant au Medef en France, a lui aussi constaté à plusieurs reprises que la guerre au Kurdistan avait coûté plus de 100 milliards de dollars, sans apporter de solution. Mais ni le patronat turc ni le gouvernement de l'AKP n'ont vraiment les moyens d'imposer qu'une solution politique soit donnée au problème kurde, en reconnaissant effectivement à cette population le droit de parler et d'écrire sa langue, voire le droit à une certaine autonomie.

L'armée turque se lancera-t-elle ou non dans une opération de grande envergure en Irak, aux dépens de la population kurde et en augmentant encore un peu le chaos qui y règne ? Ce n'est pas encore sûr. En revanche il est certain que la population de Turquie elle-même paiera encore une fois, d'une façon ou d'une autre, pour cette pression accrue de l'armée sur toute la vie politique et sociale.

Julien SILVA

• Pakistan

Benazir Bhutto fera-t-elle illusion ?

Le 18 octobre, à Karachi, l'attentat contre Benazir Bhutto a tué 136 des centaines de milliers de personnes qui étaient venues l'accueillir. La responsabilité de l'attentat incombe certainement à une bande armée, mais laquelle ?

De tels groupes sont en effet très nombreux au Pakistan. Il y a les groupes tribaux, les islamistes, les trafiquants de drogue, les gangsters des villes... les uns et les autres pouvant d'ailleurs se confondre. Il y a surtout l'armée pakistanaise, au pouvoir de fait depuis toujours, consommant 40 % du budget de l'État et qui est elle-même l'entrepreneur le plus riche et le plus grand propriétaire foncier. Principal foyer de corruption du pays, l'armée organise le trafic

d'armes, et le trafic d'héroïne ne peut pas se faire sans son accord. Les militaires et les petites bandes qui les concurrencent dans certaines zones vivent ainsi aux dépens des 160 millions de Pakistanais plongés dans la misère et l'ignorance et soumis à la violence quotidienne.

Cet état de fait n'a pu perdurer que grâce à l'impérialisme américain, qui a financé et équipé l'armée pakistanaise, meilleur soutien des États-Unis dans la région.

Le pourrissement de l'État a été accéléré par l'intervention américaine dans l'Afghanistan voisin et le soutien que les États-Unis ont exigé de l'État pakistanais. Moucharraff, le général-président pakistanais, ne peut rien refuser à son protecteur et bailleur de fonds. Mais, à se mettre directement et visiblement au service de l'impérialisme américain, il a perdu le peu de légitimité qu'il pouvait avoir.

Il semble que les États-Unis eux-mêmes aient jugé que le pouvoir de Moucharraff était désormais trop fragile et lui aient demandé de faire appel à Benazir Bhutto, ancien Pre-

mier ministre, écartée en 1999 et qui conserve encore un certain crédit.

En plus d'immenses propriétés, Benazir Bhutto avait hérité du Parti du Peuple Pakistanais fondé par son père, Ali Bhutto. Ce dernier, Premier ministre depuis 1973, fut destitué et pendu par les militaires en 1979. Sa fille bénéficia ensuite de son prestige lorsqu'elle exerça le pouvoir de 1988 à 1990, puis de 1993 à 1999. Cependant ses passages au pouvoir, outre l'enrichissement éhonté de sa famille par la corruption, amena surtout la désillusion de ses partisans. C'est pourtant sur elle que les

États-Unis comptent pour tenter de « stabiliser » la situation, en donnant au visage militaire de l'allié pakistanais un aspect plus démocratique.

Il n'est pas encore dit que cette opération politique aboutisse, comme le montre l'attentat du 18 octobre. Mais si c'est le cas, cela ne pourra guère abuser que l'opinion publique occidentale, et encore pas pour très longtemps. Quant à la population pakistanaise, elle continuera à subir la loi des gangsters, des usiniers, des propriétaires fonciers, des militaires et, au-dessus d'eux, de l'impérialisme américain.

Paul GALOIS